

CFPPA de la Gironde

Année 2025

Formations & développement de compétences

Habilitations CERTIPHYTO - ACACED - CACES

SALARIÉS AGRICOLES ET AUTRES ACTIFS



...au service de l'Agriculture et des Territoires

Le CFPPA DE LA GIRONDE est un centre constitutif de :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

87 Av. du Général de Gaulle – CS 90113 - 33295 Blanquefort Cedex - Tel. 05 56 35 61 10 - fax : 05 56 35 61 00

@:fcc.cfppa@formagri3.com - https://www.cdfacfppa33.com

N° déclaration d'activités (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) : 72 33 P0203 33 / N° Siret : 19331424200010 / Code APE /NAF : 8559A



SOMMAIRE

CALENDRIERS DE FORMATION

Viticulture	Page 4
	Page 4
Conduite d'engins - formation sur piste de conduite à Montagne	Page 6
CIPP (certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)	Page 7
Prévention des TMS	Page 10
Jardins – espaces verts / Travaux paysagers	Page 12
Œnologie	Page 13
CACES (conduite des véhicules et engins)	Page 14
ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces	
Domestiques)	Page 15
ACTEUR SST (Sauveteur Secouriste du Travail : Initial et Recyclage);;;;;;	Page 9
Gestes et postures	Page 9
Viticulture de précision	Page 16
Tonnellerie	Page 16
Management : Dirigeant	Page 92
Management : Chef d'Equipe	Page 97
Formation Maitre d'apprentissage	Page 102

PRÉSENTATION DES ACTIONS DE FORMATION HABILITÉES PAR OCAPIAT (détails et programmes)



Taille d'hiver de la vigne	<u>Page 18</u>
Travaux en vert	Page 20
Maladies du bois et de la souche	Page 22
Reconnaissance des maladies, ravageurs sur la vigne	Page 24
Utilisation et réglage du pulvérisateur en viticulture	Page 26
Protection intégrée du vignoble	Page 28
Vinification	Page 118
Conduite d'engins viticoles	Page 30
Conduite et entretien du tracteur	Page 32
Conduite d'une machine à vendanger	Page 34
Zéro herbicide : travail du sol	Page 36
Conduite de machine à vendanger "Réalité Virtuelle"	Page 39
Conduite d'engins agricoles sur simulateurs	Page 41
CIPP (certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)	Page 43
CIPP opérateur (et renouvellement)	Page 44
CIPP décideur en entreprise non soumise à agrément (et renouvellement)	Page 50
CIPP décideur en entreprise soumise à agrément (et renouvellement)	Page 58
CIPP mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques (et renouvellement)	Page 66
CIPP mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques grand public (et renouvellement)	Page 72
CIPP conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (et renouvellement)	Page 78
Prévenir les TMS	Page 90
Taille des rosiers, arbres et arbustes d'ornement	Page 104
Maintenance petit matériel en jardin espace vert	Page 106
Assistance au blessé dans l'arbre	Page 108
Tronçonneuse et débroussailleuse	Page 110



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DES ACTIONS DE FORMATION NON HABILITÉES PAR OCAPIAT (détails et programmes)

Méthodes alternatives au désherbage chimique	Page 112
Reconnaissance des végétaux	Page 114
Opérations communes et hygiène de chai	Page 116
CACES chariots automoteurs r489 (ancien r 489) catégorie 1a ou 3 : initiale (et renouvellement)	Page 120
CACES engins de chantier r482 (ancien r372m) catégorie a : initiation (et renouvellement)	Page 126
CACES engins de chantier r482 (ancien r372m) catégorie e : initiation (et renouvellement)	Page 133
ACACED : Tronc Commun	Page 140
ACACED : Chien	Page 142
ACACED : Chat	Page 144
ACACED: Autres Espèces	Page 146
Acteur Sauveteur Secouriste du Travail : Initial	Page 84
Acteur Sauveteur Secouriste du Travail : Recyclage	Page 86
Gestes et postures	Page 88
Savoir paramétrer et guider une barre de guidage	Page 148

EN SAVOIR PLUS SUR NOUS

Qui sommes-nous - Qui est concerné et quelle démarches ? Page 150





VITICULTURE



MAÎTRISE DE VÉGÉTATION / taille hiveri FORMACODE®: 21053 – Viticulture	nale	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
TAILLE D'HIVER DE LA VIGNE Réaliser une taille de fructification en Guyot Poussard Anatomie, morphologie et physiologie de la vigne - Bases taille de formation et de fructification Tailles Guyot et les principes de la taille Poussard	* Nouveau théoriques de la	28h	Du 14 au 17 Janvier 2025 Du 15 au 18 Décembre 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>18</u>

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne FORMACODE®: 21053 – Viticulture19	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
TRAVAUX EN VERT Identifier les critères d'appréciation de la surface foliaire. Analyser l'effet des travaux sur le végétal. Pratiquer sur le terrain.	21h	Du 02 au 04 Juin 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>20</u>

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne FORMACODE® : 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE * Nouveau Savoir reconnaître les maladies virales. Savoir reconnaître les maladies bactériennes. Savoir reconnaître les maladies cryptogamiques	14h	22 et 23 Janvier 2025 01 et 02 Décembre 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>22</u>

Possibilité de réaliser également ces formations en intraentreprise : nous consulter





VITICULTURE



VITIVINICULTURE / Culture de la vigne FORMACODE®: 21053 - Viticulture	Durée	Dates	Lieu	Cf. PAGE
RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR LA VIGNE Reconnaître les principales maladies de la vigne et savoir adapter les moyens de lutte.	14h	23 et 24 Juin 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>24</u>

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne FORMACODE®: 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieu	Cf. PAGE
UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR EN VITICULTURE * Nouveau Préparer, réparer et entretenir les différents pulvérisateurs en sécurité. Optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires : étalonnage et identification des dysfonctionnements du pulvérisateur.	14h	17 & 18 mars 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>26</u>

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne FORMACODE®: 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieu	Cf. PAGE
PROTECTION INTÉGRÉE DU VIGNOBLE * Nouveau Connaître et savoir mettre en place les méthodes de luttes intégrées visant les maladies cryptogamiques de la vigne. Connaître et savoir mettre en place les méthodes de luttes intégrées visant les insectes ravageurs de la vigne.	14h	17 et 18 mars 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>28</u>

Possibilité de réaliser également ces formations en intraentreprise : nous consulter





Version janvier 2025

Formation sur piste de conduite à Montagne





	CONDUITE D'ENGINS FORMACODE®: 21055 – machinisme viticole	Durée	Dates	Cf. PAGE
	CONDUITE D'ENGINS VITICOLES Maîtriser le niveau de conduite initial d'un tracteur viticole de type tracteur	21h	Du 17 au 19 Février 2025	<u>30</u>
CONDU	interligne et/ou enjambeur. Gérer entretien et nettoyage d'engins en optimisant sécurité et hygiène.	2111	Du 17 au 19 Novembre 2025	
CONDUITE D'ENGINS	CONDUITE ET ENTRETIEN DU TRACTEUR		27 & 28 Février 2025	
NGINS	Conduire et entretenir le matériel de façon optimale afin de limiter les frais de carburant et de réparation et intégrer les enjeux environnementaux.	14h	26 & 27 Juin 2025	<u>32</u>
	carburant et de reparation et integrer les enjeux environnementaux.		20 & 21 Novembre 2025	
RÉC MÉC	CONDUITE D'UNE MACHINE À VENDANGER Maîtriser le niveau de conduite initial d'une machine à vendanger (conduite,		Du 1 ^{er} au 3 Juillet 2025	
RÉCOLTE MÉCANIQUE	réglage). Gérer l'entretien et le nettoyage de la machine à vendanger en optimisant la sécurité et l'hygiène.	21h	Du 27 au 29 Août 2025	<u>34</u>
ENTRETIEN D SOL	ZÉRO HERBICIDE : TRAVAIL DU SOL Identifier les différents outils de travail du sol. Repérer les organes constitutifs de	21h	Du 24 au 26 Février 2025	36
JEN DU	ces outils, identifier et ajuster les paramètres de réglage. Maîtriser la technique de prise de rang.	2111	Du 3 au 5 Novembre 2025	<u>30</u>
SIMULATEUR	CONDUITE DE MACHINE À VENDANGER RÉALITÉ VIRTUELLE Connaitre les règles de sécurité liées à l'utilisation d'une machine à vendanger. Savoir conduire une machine à vendanger sur un simulateur de réalité virtuelle. Savoir transférer les règles de conduite sécuritaires sur une machine physique.	21h	Du 1 ^{er} au 03 Juillet 2025	<u>39</u>
EUR	CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR Conduire en sécurité des engins agricoles. Effectuer l'entretien général et préventif des engins.	21h	Du 12 au 14 Mai 2025	<u>41</u>



3 Avril 2025 Bommes

6 Mai 2025 Blanquefort

9 Décembre 2025 Blanquefort

16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025

8 Octobre 2025







Pièce d'identité à fournir + copie du certificat initial



	CHARLES AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PART		111 11 11 11
CIPP OPÉRATEUR EN ENTREPRISE SOUMISE OU NON À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
OPÉRATEUR – FORMATION INITIALE	14h	10-11 Mars 2025 Blanquefort 24-25 Mars 2025 Montagne 24-25 Avril 2025 Bommes 6-7 Novembre 2025 Blanquefort	44
OPÉRATEUR - RENOUVELLEMENT	7h	20 Février 2025 Blanquefort 17 Avril 2025 Blanquefort 5 Juin 2025 Bommes 11 Décembre 2025 Blanquefort	<u>47</u>
TEST OPÉRATEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	10-11 Mars 2025 8 Octobre 2025	
CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
DÉCIDEUR – FORMATION INITIALE	14h	26-27 Février 2025 Pauillac 31 Mars-1 ^{er} Avril 2025 Montagne 03-04 Décembre 2025 Blanquefort	<u>50</u>

,		•	
CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
DÉCIDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 26 au 28 Février 2025 Pauillac Du 03 au 05 Décembre 2025 Blanquefort	58
DÉCIDEUR – RENOUVELLEMENT	7h	3 Avril 2025 Bommes 9 Décembre 2025 Blanquefort	<u>62</u>
TEST DÉCIDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025	

7h

1h30

L'attestation de formation n'est pas le certificat. Quelle que soit la modalité d'obtention, la demande de certificat est à réaliser dans les plus brefs délais par le candidat via une TÉLÉPROCÉDURE.

DÉCIDEUR – RENOUVELLEMENT

conditions)

TEST DÉCIDEUR (sans formation préalable, sous

Choix du CIPP : la (ou les) personne(s) à former :	СІРР
achète(nt) et utilise(nt) des produits dans le cadre d'activités de prestation de services	DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT
achète(nt), manipule(nt) et utilise(nt), des produits pour leur propre entreprise ou dans le cadre de l'entraide en exploitation agricole	DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT
Manipule(nt) et applique(nt) les produits phytosanitaires en tant que salariés des exploitations agricoles ou d'entreprises de travaux agricoles	OPÉRATEUR









CIPP VENTE MISE EN VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PRODUITS PROFESSIONNELS FORMACODE®: 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
VENDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort	<u>66</u>
VENDEUR - RENOUVELLEMENT	7h	18 Mars 2025 Blanquefort	<u>69</u>
TEST VENDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025	

Pièce d'identité à fournir + copie du certificat initial



CIPP VENTE MISE EN VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PRODUITS GRAND PUBLIC FORMACODE®: 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
VENDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort	<u>72</u>
VENDEUR – RENOUVELLEMENT	7h	18 Mars 2025 Blanquefort	<u>75</u>
TEST VENDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1 1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025	 ! !

CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES FORMACODE® : 21006	Durée	Dates	Cf. PAGE
CONSEILLER – FORMATION INITIALE	1 28h 	Du 7 au 10 Juillet 2025 Blanquefort	<u>78</u>
CONSEILLER – RENOUVELLEMENT	14h	23-24 Avril 2025 Blanquefort	<u>81</u>
TEST CONSEILLER (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025	

L'attestation de formation n'est pas le certificat. Quelle que soit la modalité d'obtention, la demande de certificat est à réaliser dans les plus brefs délais par le candidat via une TÉLÉPROCÉDURE.



ACTEUR SST



SST	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : INITIAL Faire face à une situation de travail pour protéger, examiner, faire alerter et secourir, repérer les dangers d'une situation de travail et alerter la hiérarchie.	14h	Nous consulter	Blanquefort	<u>84</u>
ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : RECYCLAGE (MAC SST) Réactualiser les connaissances pour protéger, examiner, faire alerter et secourir, repérer les dangers d'une situation de travail et alerter la hiérarchie.	7h	Nous consulter	ou Montagne	<u>86</u>

GESTES ET POSTURES

GESTES ET POSTURES	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
GESTES ET POSTURES				
Modifier le comportement des travailleurs face aux risques et aux		Nous consulter	Blanquefort	
situations dangereuses qui les entourent en les faisant participer à la	7h	Nous consulter	ou	<u>88</u>
recherche et à la mise en œuvre de moyens de prévention directement au			Montagne	
sein de l'entreprise.				







PRÉVENTION DES TMS

TMS	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
PRÉVENIR LES TMS Comprendre les facteurs favorisant les troubles musculosquelettiques au sein de l'entreprise pour pouvoir mieux les prévenir.	7h	13 Janvier 2025 24 Novembre 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>90</u>





MANAGEMENT



MANAGEMENT	Duré e	Dates	Lieux	Cf. PAGE
MANAGEMENT DIRIGEANT Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise. Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires. Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux. Construire sa boîte à outils. Définir ses indicateurs clefs de pilotage.	14h	09/01/2025 17/01/2025	Entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres	92
MANAGEMENT CHEF D'EQUIPE Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise. Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires. Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux. Construire sa boîte à outils. Définir ses indicateurs clefs de pilotage.	14h	09/01/2025 17/01/2025	constitutifs de l'EPL (Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommes)	<u>97</u>

MAITRE D'APPRENTISSAGE

	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
MAITRE D'APPRENTISSAGE Adopter la bonne posture en tant que maître d'apprentissage, en lien avec le niveau de l'apprenti. Devenir acteur dans le processus d'intégration de l'apprenti en préparant son accueil. Fixer des objectifs et devenir acteur dans la transmission des savoir-être et des savoir-faire auprès de l'apprenti. Organiser l'accompagnement de son apprenti. Développer la communication avec l'apprenti et avec le CFA.	7h	A Définir	Blanquefort	<u>102</u>





JARDINS – ESPACES VERTS / TRAVAUX PAYSAGERS

·					
MAITRISE DE VEGETATION / intervention sur végétation FORMACODE® :21046 TRAVAUX PAYSAGERS	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE	
TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT Caractéristiques et taille des rosiers. Les spécificités des arbres et arbustes, et la gestion raisonnée des tailles.	T 14h	24 & 25 Février 2025 27 & 28 Novembre 2025	Latresne	<u>104</u>	
MAINTENANCE PETITS MATERIEL EN JARDINS-ESPACES VERTS Connaissance, utilisation et entretien des petits matériels en espaces verts, en toute sécurité.	ŕ	Du 26 au 28 Février 2025 Du 13 au 15 Octobre 2025	Latresne	<u>106</u>	ersion janvier 2025
ASSISTANCE AU BLESSÉ DANS L'ARBRE * Nouveau Assister un blessé lors des opérations de taille, d'ascension et de ()CAPIA démontage. Accéder au blessé et redescendre en sécurité au sol.	T 21h	Du 10 au 12 Février 2025	Latresne	108	Ne
Porter assistance en ascension sur nœud ou poignées, en SRT ou en ascension à l'anglaise.	2111	Du 03 au 05 Novembre 2025	Latiesne	108	
TRONÇONNEUSE ET DÉBROUSSAILLEUSE * Nouveau Améliorer sa productivité lors des travaux de tronçonnage et débroussaillage par des techniques appropriées et en sécurité.	T ' 21h	Du 17 au 19 Novembre 2025	Latresne	<u>110</u>	
MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE Reconnaître les adventices, comprendre l'impact des produits phytopharmaceutiques sur l'homme et la nature, découvrir la réglementation, s'initier au plan de désherbage et connaître les techniques alternatives	7h	Nous consulter	À définir	112	
RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX Acquérir clés et méthodes pour identifier un végétal et en déduire ses exigences culturales.	14h	Nous consulter	À définir	<u>114</u>	

Possibilité de réaliser ces formations en intra-entreprise - nous consulter





OENOLOGIE

OENOLOGIE FORMACODE®: 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
OPÉRATIONS COMMUNES ET HYGIÈNE DU CHAI				
Maîtriser les principes et pratiques de nettoyage et d'hygiène. Maîtriser les			Blanquefort	
principes et les étapes de vinification : rouge, blanc, rosé et clairet,	14h	Nous consulter	ou	<u>116</u>
liquoreux. Connaître les principes des soutirages, des ouillages, de la			Montagne	
clarification et de la stabilisation.				

OENOLOGIE	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
VINIFICATION Maitriser les principes et les étapes de vinification : rouge, blanc, rose, clairet, liquoreux. Connaître les principes du soutirage, de l'ouillage, de la clarification et de la stabilisation.	28h	Du 19 au 22 Mai 2025	Blanquefort ou Montagne	<u>118</u>

Version janvier 2025







CALENDRIERS DES FORMATIONS CACES



CONDUITE DES VÉHICULES ET ENGINS

	CACES	Durée	Dates	Cf. PAGE
FORMACO	CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE Réaliser des opérations de manutention en sécurité en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie 3	21h	Nous consulter	<u>120</u>
CACES CHARIOTS FORMACODE: 31768	CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : RECYCLAGE Actualiser les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de manutention en sécurité en vue de renouveler le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie 3 Recyclage	14h	Nous consulter	123
	CACES ENGINS DE CHANTIER R482 CATÉGORIE A : INITIATION Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie A	21h	Nous consulter	<u>126</u>
CACES ENGINS DE CHANITER FORMACODE : 31717	CACES ENGINS DE CHANTIER R482 CATÉGORIE A : RECYCLAGE Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie A recyclage	14h	Nous consulter	<u>130</u>
DE CHANITER E:31717	CACES ENGINS DE CHANTIER R482 CATÉGORIE E : INITIATION Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie E	21h	Nous consulter	<u>133</u>
	CACES ENGINS DE CHANTIER R482 CATÉGORIE E : RECYCLAGE Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie E recyclage	14h	Nous consulter	137



CALENDRIERS DES FORMATIONS ACACED

CONNAISSANCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

ACACED	Durée	Dates	Cf. PAGE
ACACED: TRONC COMMUN Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	<u>140</u>
ACACED : CHIEN Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	<u>142</u>
ACACED : CHAT Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	<u>144</u>
ACACED : AUTRES ESPÈCES Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	<u>146</u>

Pour tout renseignement: contact.acaced@formagri33.com





CALENDRIERS DES AUTRES FORMATIONS

VITICULTURE DE PRÉCISION				
VITICULTURE DE PRECISION FORMACODE®: 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieu	Cf. PAGE
SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE * Nouveau Maîtriser le fonctionnement et le paramétrage des barres de guidage satellite afin d'extraire les rapports d'activité des travaux réalisés sur le domaine viticole		Nous consulter	Montagne	<u>135</u>
TONNELLEDIE				

TONNELLERIE

	Durée	Dates	Lieu	Cf. PAGE
REPARATIONS Réparation des douelles avant rognage barriques en cours de production. Réparation des douelles et fonds après éprouvage, ou SAV retour atelier. Petites réparations des fûts pleins sur site.	35h	Du 03 au 07 Février 2025 Du 03 au 07 Mars 2025 Du 31 Mars au 04 Avril 2025	Blanquefort	
FINITIONS Liage, barrage, chevillage. Finitions des fonds, des peignes. Affûtage des outils.	35h	Du 10 au 14 Février 2025 Du 10 au 14 Mars 2025 Du 07 Mars au 11 Avril 2025	Blanquefort	







TAILLE D'HIVER DE LA VIGNE

CAPACITY OF THE PROPERTY OF TH

Objectifs généraux S'INITIER À LA PRATIQUE DE LA TAILLE DE <u>LA VIGNE EN SÉCURITÉ</u>

Être capable de :

- Comprendre la morphologie et la physiologie de la vigne
- Identifier et réaliser un système de taille régionale traditionnelle (et sensibilisation à la taille Poussard)
- Analyser la charge
- Réaliser l'affûtage et l'entretien des outils nécessaires à la taille
- Agir dans le respect des règles des gestes et postures

Dates	
Dates	

Objectifs opérationnels

Organisation de la

Mode d'évaluation

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

formation

Encadrants

Effectifs

Contact

Dates	Lieu
Du 14 au 17 Janvier 2025	Blanquefort ou Montagne
Du 15 au 18 Décembre 2025	bianqueron ou Montagne

☑ Mise en situation pratique ☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mises en situation avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

et materiels de l'ateller départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

<u>Handicap</u>: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU **05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com**

Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour – Rythme continu

reinps pient à raison de 711 par jour – Rythine continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05 57 40 03 09

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05 56 35 61 10

- Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée.

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des

partenaires pour les actions commun.

En cours de formation sous forme d'exercices, et en fin de formation à partir d'une grille d'évaluation des acquis

Enquête de satisfaction individuelle

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public visé

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de

se perfectionner – Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Aucun

Mini : 4 / Maxi : 8

IVIINI: 4 / IVIAXI: 8

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

Coût

30€ de l'heure/stagiaire dans le cadre de l'offre régionale OCAPIAT, coût pédagogique financé à 100 %

Autres : nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Internet.

www.cdfacfppa33.com



TAILLE D'HIVER DE LA VIGNE

	Durée	Contenu
	<u>1^{er} JOUR</u> MATIN	 Anatomie, morphologie et physiologie de la vigne Les bases théoriques de la taille de formation et de fructification (guyot simple, guyot double, cordon) Sensibilisation à la taille Poussard Les relations entre épamprage et taille d'hiver
	APRES-MIDI	 Échanges avec les stagiaires par rapport aux informations vues le matin Initiation aux exercices d'échauffement Notions d'EPI Pratique sur le terrain avec reconnaissance des différents types de bois en fonction de leur âge, et sélection des bois de taille (travail à la laine)
	<u>2^{ème} JOUR</u> MATIN	 Exercices d'échauffement Étude de cas par groupes sur parcelle (travail à la laine) Échanges avec les stagiaires sur les réflexions et choix de chacun Corrections des défauts de choix Exercices d'échauffement
	APRES-MIDI	 Étude de cas par groupes sur parcelle (travail a la laine) Échanges avec les stagiaires sur les réflexions et choix de chacun Corrections des défauts de choix
	3 ^{ème} JOUR MATIN	 Exercices d'échauffement Prise en main du matériel de taille Apprentissage de l'affûtage du matériel Échanges avec les stagiaires et mise au point des notions vues les deux premiers jours Mise en situation sur parcelle Analyse des choix faits par les stagiaires Apprentissage de l'affûtage du matériel
	APRES-MIDI	Exercices d'échauffement Travaux pratiques de la taille
	<u>4^{ème} JOUR</u> MATIN	 Affûtage du matériel Exercices d'échauffement Notion de consigne de taille selon cahier des charges de l'entreprise Définition de la charge (notions d'évaluation de la charge, répartition de la charge selon un système de taille, respecter les consignes) Notion de vigueur en relation avec la charge et le rendement de l'appellation Pratique : mise en situation avec réflexion et adaptation de la charge
	APRES-MIDI	 Affûtage du matériel Exercices d'échauffement Pratique de la taille sur parcelle selon les critères vus précédemment Adaptation des gestes et postures : Initiation à la pratique de la taille Poussard Évaluation finale Bilan





Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

SAVOIR IDENTIFIER ET PRATIQUER LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DE TRAVAUX EN VERT

Être capable de :

- Comprendre la morphologie et la physiologie de la vigne
- Décrire le cycle végétatif de la vigne
- Identifier les différents systèmes de taille
- Connaître les effets de la taille en vert sur la souche
- Observer le cep pour effectuer l'épamprage
- Comprendre et réaliser les autres opérations de travaux en vert manuels

Dates

Dates	Lieu de formation
Du 02 au 04 Juin 2025	Blanquefort ou Montagne

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h

Temps plein à raison de 7h par jour – Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la

Mode d'évaluation

formation

Encadrants

Public visé

Effectifs

Coût

Contact

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33570 MONTAGNE Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05 56 35 61 10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée.

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde: Simon ABRIVARD ou Thierry MEYRE – ou le cas

échéant, des partenaires pour les actions communes

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de

se perfectionner – Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Aucune exigence – Ni certification / Aucun

Modalités d'inscription

Mini:5 / Maxi:8

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

•www.cdfacfppa33.com

20

Contenu

	MODULES	Contenu
Contenu	<u>1^{er} JOUR</u> MATIN	 Rappel de la morphologie et physiologie de la vigne Calendrier des travaux selon le cycle de la vigne Reconnaissance des différents systèmes de taille Les différents types d'épamprage : tête ou tronc Identification des rameaux à enlever Présentation des autres travaux en vert : levage, écimage, rognage, échardage, effeuillage, éclaircissage, etc. Outils nécessaires aux opérations de travaux en vert
	APRES-MIDI	 Exercices d'échauffement Mises en situation sur parcelle de l'épamprage et du dédoublage Agir selon les règles de gestes et postures Exercices d'échauffement Entretien du matériel utilisé pour les travaux
	<u>2^{ème} JOUR</u> MATIN	 Exercices d'échauffement Entretien du matériel utilisé pour les travaux Mises en situation sur parcelle de l'épamprage et du dédoublage Agir selon les règles de gestes et postures
	APRES-MIDI	 Exercices d'échauffement Mises en situation sur parcelle du levage Présentation théorique des techniques d'écimage et de rognage Agir selon les règles de gestes et postures
	<u>3^{ème} JOUR</u> MATIN	 Exercices d'échauffement Mises en situation sur parcelle de l'effeuillage et échardage Agir selon les règles de gestes et postures
	APRES-MIDI	 Exercices d'échauffement Entretien du matériel utilisé pour les travaux Mises en situation sur parcelle de l'éclaircissage Agir selon les règles de gestes et postures Évaluation finale Bilan



MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE

Objectifs généraux

SAVOIR RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES MALADIES DU BOIS

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Savoir reconnaître les maladies virales
- Savoir reconnaître les maladies bactériennes
- Savoir reconnaître les maladies cryptogamiques

Dates

Dates	Lieu de formation	
22 & 23 Janvier 2025	Blanquefort/	
01 & 02 Décembre 2025	Montagne	

□ Cours théoriques

□ Cours pratiques

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Encadrants

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

Organisation de la formation

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD ou Thierry MEYRE- ou le cas

échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et Mode d'évaluation

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Niveau d'entrée / Préreguis **Effectifs**

Modalités d'inscription

Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise

Mini: 4 / Maxi: 8

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur. Modalités de rémunération

Positionnement par employeur Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% COÛT

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

Version janvier 2025

Validation Attestation de fin de formation Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de **Public Visé** se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Contact

05 56 35 61 10 – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles

sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com



MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
		3h30	Connaitre les maladies, les conditions favorables à leur développement et les risques lors de la taille.	 Connaissance des maladies du bois et dépérissement de la souche : <u>Eutypiose</u> <u>Pourridiés</u> Identification des symptômes Connaissance de leur biologie et leur mode de contamination. Connaissance des cépages sensibles, des zones propices au développement Connaissance des techniques prophylactiques
Contenu		3h30	Savoir reconnaitre sur le terrain deux maladies de dépérissement de la vigne et savoir agir face à ces maladies	 Restitution du cours théorique sur terrain pédagogique par l'identification des symptômes des 3 maladies Application des techniques curatives Évaluation formative
CC		3h30	Connaitre les maladies, les conditions favorables à leur développement et les risques lors de la taille	 Connaissance des maladies du bois et dépérissement de la souche : ESCA BDA Identification des symptômes Connaissance de leur biologie et leur mode de contamination Connaissance des cépages sensibles, des zones propices au développement
			Consideration and to	Connaissance des techniques prophylactiques
		3h30	Savoir reconnaitre sur le terrain deux maladies de dépérissement de la vigne et savoir agir face à ces	 Restitution du cours théorique sur le terrain pédagogique par l'identification des symptômes des 3 maladies Application des techniques curatives Évaluation formative
			maladies	Evaluation formative Échange avec les stagiaires et bilan de fin de formation



RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

RECONNAÎTRE LES PRINCIPALES MALADIES DE LA VIGNE ET SAVOIR ADAPTER LES **MOYENS DE LUTTE**

Être capable de :

- Identifier les maladies estivales
- Identifier les maladies du bois et de la souche
- Reconnaitre les symptômes et les conditions favorables à leur développement
- Adapter les moyens de lutte aux différentes maladies
- Identifier les carences de la vigne

Dates

Dates	Lieu de formation
23 & 24 Juin 2025	Blanquefort ou Montagne

Durée: 14h

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Mode d'évaluation

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques 2025 et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

Organisation de la formation

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

partenaires pour les actions communes

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de

se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis **Effectifs**

Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise

Mini: 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

COÛT

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Contact

24

Version janvier



RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR LA VIGNE

	Durée	Contenu
Contend	<u>1^{er} JOUR</u> MATIN	Les différentes maladies végétatives • Symptômes et dégâts • Les maladies cryptogamiques • Les insectes et acariens • Les carences
	APRES-MIDI	Reconnaissance sur le terrain des principales maladies : • Symptômes sur feuilles, sur grappes, sur rameaux • Comparaison avec un livret de synthèse reprenant les principales maladies • Conditions favorables au développement des maladies : sensibilité des cépages, climat, pratiques viticoles
	<u>2^{ème} JOUR</u> MATIN	Théorie sur les maladies dégénératives de la souche L'Eutypiose, l'Esca, BDA: Les symptômes sur bois, sur végétation Quand peut-on les observer ? Biologie du champignon Sensibilité des cépages Conséquences de la maladie Les moyens de lutte Le Pourridié: Les symptômes Les moyens de lutte La Nécrose Bactérienne: La sensibilité des cépages Les symptômes La biologie de la bactérie Les modes de contamination Les moyens de lutte Les Broussins: La bactérie Comment se forment les broussins Conséquences sur le vignoble
	APRES-MIDI	Reconnaissance sur le vignoble avec le livret de synthèse des maladies Évaluation finale Bilan de fin de formation

UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR **EN VITICULTURE**

Objectifs généraux

- PRÉPARER, RÉPARER ET ENTRETENIR LES DIFFERENTS PULVÉRISATEURS EN SÉCURITÉ
- OPTIMISER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : ÉTALONNAGE ET IDENTIFICATION DES DYSFONCTIONNEMENTS DU PULVERISATEUR
- Environnement et sécurité en lien avec la pulvérisation
- Les différents pulvérisateurs, leur constitution
- Les paramètres de réglage, de répartition et d'étalonnage
- Préparer le pulvérisateur
- Repérer les anomalies de fonctionnement
- Entretenir le pulvérisateur
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité

D	а	t	e	S	

Contenu

Dates	Lieu	
17 & 18 Mars 2025	Blanquefort et/ou Montagne	

☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Encadrants

Public Visé

Mode d'évaluation

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu



Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

Organisation de la formation

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE ou Marc-Antoine BEAUVINEAU -

ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation Validation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Effectifs

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

Niveau d'entrée /Prérequis Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise Mini: 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération

Modalités d'inscription

Modalités d'entrée

COÛT

Contact

26

www.cdfacfppa33.com



UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR EN VITICULTURE

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
Contenu	Aspects généraux et législatifs	1h30	Connaître le contexte et les enjeux actuels	 Environnement et sécurité en lien avec la pulvérisation. Les différents pulvérisateurs, leur constitution.
	Savoir préparer, réparer et entretenir les différents pulvérisateurs selon leur constitution en respectant les consignes de sécurité	2h	Régler et étalonner un pulvérisateur	 Les paramètres de réglage, de répartition et d'étalonnage Mise en situation
		3h	Préciser l'étalonnage et identifier les dysfonctionnements du pulvérisateur pour optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires	 Préparer le pulvérisateur Repérer les anomalies de fonctionnement Mise en situation sur pulvérisateur
	Bilan	0h30		Bilan

PROTECTION INTEGRÉE DU VIGNOBLE

Objectifs généraux

Contenu

Modalités

Organisation de la fo

Mode d'évaluation

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Niveau d'entrée /Prérequis

Encadrants

Public Visé

Effectifs

COÛT

Contact

- CONNAÎTRE ET SAVOIR METTRE EN PLACE LES MÉTHODES DE LUTTES INTÉGRÉES VISANT LES MALADIES CRYPTOGAMIQUES DE LA VIGNE.
- CONNAITRE ET SAVOIR METTRE EN PLACE LES MÉTHODES DE LUTTES INTÉGRÉES VISANT LES INSECTES RAVAGEURS DE LA VIGNE.

Être capable de :

- Analyser les freins à priori à la mise en place des techniques de luttes intégrées
- Analyser objectivement compte tenu des connaissances acquises.

Dates 17 & 18 Mars 2025 BLANQUEFORT	

☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Connaissances de base en viticulture, connaissances des maladies et des ravageurs de la vigne, compréhension

des principes de base de la protection des cultures

Mini: 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

> Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

25€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey **05 56 35 61 10** – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

28

www.cdfacfppa33.com





PROTECTION INTEGRÉE DU VIGNOBLE

	Objectifs spécifiques	Contenu	
Contenu	Jour 1 Introduction à la protection intégrée des Vignobles	 Présentation des principes de base de la protection intégrée dans les vignobles Avantages de la protection intégrée par rapport aux approches conventionnelles Comprendre l'importance de la lutte intégrée pour la durabilité du vignoble 	
	Lutte intégrée contre les maladies cryptogamiques de la vigne	 Identification des principales maladies cryptogamiques affectant la vigne Étude des cycles de vie des pathogènes et des facteurs favorables à leur développement Présentation des méthodes de prévention et de lutte intégrée contre les maladies cryptogamiques Mise en place de mesures culturales pour réduire les risques de maladies 	
	Jour 2 Lutte intégrée contre les insectes ravageurs de la vigne	 Identification des principaux insectes ravageurs de la vigne Étude des cycles de vie des insectes et des facteurs favorables à leur prolifération Présentation des méthodes de prévention et de lutte intégrée contre les insectes ravageurs Utilisation de méthodes de surveillance et de bio contrôle pour réduire l'utilisation de pesticides 	
	Analyse des freins à la mise en place des techniques de lutte intégrée	es Analyse des avantages économiques et environnementaux de la lutte intégrée	

Version janvier 2025

CONDUITE D'ENGINS VITICOLES

Objectifs généraux

- MAÎTRISER LE NIVEAU DE CONDUITE INITIAL D'UN TRACTEUR VITICOLE DE TYPE TRACTEUR INTERLIGNE ET/OU ENJAMBEUR.
- GÉRER L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES ENGINS EN OPTIMISANT LA SÉCURITÉ ET L'HYGIÈNE.

Objectifs opérationnels

- Connaissance des différents types de tracteurs viticoles et de leurs particularités : interligne et/ou enjambeur
- Découverte des organes constitutifs des machines
- Prendre en main le tracteur viticole et assurer les manœuvres de base en sécurité.
- Conduire l'ensemble tracteur-remorque
- Détecter les anomalies, atteler et dételer les outils.
 - Assurer l'entretien courant et le lavage des engins dans le respect des règles de sécurité

Da	tes

Dates	Lieu de formation	
Du 17 au 19 Février 2025	- Montagne	
Du 17 au 19 Novembre 2025		

☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Organisation de la

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde: Marc-Antoine BEAUVINEAU, Simon ABRIVARD,

Thierry MEYRE – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Mode d'évaluation

Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Permis B (selon condition)

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se **Public Visé**

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Mini: 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Modalités d'inscription

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



formation

COÛT

Contact

30



CONDUITE D'ENGINS VITICOLES

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
Contenu	Consignes de sécurité à l'utilisation des tracteurs	2h	Conduire en sécurité	 Les risques encourus lors de l'utilisation d'un engin agricole Les accidents les plus graves La sécurisation du tracteur Les règles de sécurité à respecter Les précautions d'emploi dans le cadre de la prise en main du tracteur (mise en route et entretien) Mise en situation
	Présentation du tracteur, architecture, circuits	2h	Identifier les organes constitutifs du tracteur	 Architecture du tracteur interligne et/ou enjambeur Les circuits d'alimentation, de refroidissement et de lubrification Mise en situation
	Familiarisation avec le tracteur sur les manœuvres de base	3h	Prendre en main le tracteur sur les notions de base : démarrage, premiers déplacements	 Mise en situation Repérage des organes constitutifs du tracteur Mise en situation Vérifications avant démarrage Démarrage du tracteur Déplacement en sécurité Entretien périodique Mise en situation
	Manœuvrer, prendre en compte le gabarit du tracteur viticole, et atteler un outil	2h	Conduire en sécurité	 Marche avant et marche arrière Prise de gabarit Conduite en ligne droite et sur parcours
		2h	Atteler et dételer en sécurité	 Exercices de conduite en marche avant et marche arrière Ligne droite Parcours complexes Initiation à l'attelage : exercices de précision en marche arrière
	Manœuvrer et prendre en compte le gabarit avec un outil porté	8h	 Atteler et dételer en sécurité Conduire l'ensemble tracteur outil porté en sécurité 	 Exercices de conduite en marche avant et marche arrière Conduire l'ensemble tracteur-remorque en ligne droite Atteler et dételer un outil en sécurité en utilisant les fonctions du tracteur
	Évaluation et bilan de la formation	2h	Réaliser le retour d'expérience sur la formation par les stagiaires (acquis/satisfaction)	Évaluation des acquisÉvaluation de la formation



CONDUITE ET ENTRETIEN DU TRACTEUR

Objectifs généraux

CONDUIRE ET ENTRETENIR LE MATERIEL DE FAÇON OPTIMALE AFIN DE LIMITER LES FRAIS DE CARBURANT ET DE RÉPARATION ET INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Objectifs opérationnels

Organisation de la

Mode d'évaluation

Modalités d'inscription

formation

Encadrants

Public Visé

COÛT

Contact

- Maîtrise de la réglementation en matière de conduite de matériel agricoles optimisée
- Maîtrise des opérations de contrôle et entretien pour la prise en main
- Maîtrise des consignes et règles de sécurité
- Maîtrise des principales manœuvres

	Dates	Lieu de formation	
Dates	27 & 28 Février 2025		
	26 & 27 Juin 2025	Montagne	
	20 & 21 Novembre 2025		

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, Modalités plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée: 14h

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Marc-Antoine BEAUVINEAU, Thierry MEYRE,

Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de

se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Préreguis Permis B (selon condition)

Effectifs Mini: 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur Modalités d'entrée Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

29,5€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025





ŀ	PROGRAMME DET	AILLE DE	E LA FORMATION :	
	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	APRÈS-MIDI 3h30		Introduction à la conduite de matériel agricoles optimisée	 Le cadre légal de la conduite d'engins agricoles Les différents matériel roulant en engins rencontrés en agriculture
Contenu			Les opérations de contrôle et entretien pour la prise en main	 Témoins et commandes Signalisation branchements Fonctionnement du moteur diesel Circuits électriques et alimentation, circuits de lubrification, circuit de refroidissement Transmissions mécaniques et hydrauliques Niveaux et appoints, courroies, filtres Équipements Notion d'économie vis-à-vis d'un entretien courant Entretien et consommation Entretien et pollution environnementale
	Jour 2 MATIN	3h30	Consignes et règles de sécurité	 Risques inhérents au fonctionnement de l'engin Opérations et comportement avant la mise en route Accession au poste de conduite Réglage du poste de conduite Différents contrôles (freins, voyant, niveaux) et comportement en action Déplacement (vitesses) Position de l'engin par rapport au trajet et au travail à exécuter Calcul de consommation selon la vitesse et le régime moteur Prise en compte de l'environnement (aérien, souterrain, de surface) Opérations à l'arrêt de la machine Stationnement de l'engin Positionnement des équipements
	APRÈS-MIDI	3h30	La conduite	 Manœuvres avec différents outils (remorque, benne, matériel porté) Marche avant, marche arrière Utilisation du relevage hydraulique (manœuvres et conduite) Attelage et dételage des outils traines, portés ou semi-portés Les régimes moteurs et vitesse de travail Les règles de sécurité sur route et en situation de travail

Version janvier 2025

CONDUITE D'UNE MACHINE A VENDANGER

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

- MAÎTRISER LE NIVEAU DE CONDUITE INITIAL D'UNE MACHINE À VENDANGER (CONDUITE, RÉGLAGE).
- GÉRER L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DE LA MACHINE À VENDANGER EN OPTIMISANT LA SÉCURITÉ ET L'HYGIÈNE.

NIVEAU PERFECTIONNEMENT

- Connaissance des évolutions technologiques des machines à vendanger
- Paramètres de sécurité
- Maîtrise de la conduite et manœuvres avec précision
- Adaptation des réglages
- Repérage des anomalies de fonctionnement et pannes éventuelles
- Application d'un protocole d'Hygiène et de nettoyage de la machine à vendanger

Dates			

Dates	Lieu de formation	
Du 1 ^{er} au 03 Juillet 2025	- Montagne	
Du 27 au 29 Août 2025		

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu





Piste de conduite

Organisation de la

formation

Mode d'évaluation

Validation

Public Visé

Effectifs

COÛT

Contact

Encadrants

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

Durée: 21h

Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Horaires & localisation de la formation :

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde (Marc-Antoine BEAUVINEAU) et de la MFR du

Libournais – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun Mini: 4 / Maxi 8

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur. Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles

sur le site Internet.





CONDUITE D'UNE MACHINE A VENDANGER

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu	
Contenu	Rappel des éléments constitutifs de la machine à vendanger	2h	 Connaître le fonctionnement des éléments de récolte et leurs réglages 	 Les différents systèmes et leurs commandes selon les engins Les consignes des règles de sécurité 	
			 État des lieux des capacités de conduite de la machine à vendanger sur parcours balisé Réaliser les manœuvres complexes 	 Exercices sur parcours balisé sur manœuvres simples et complexes Prise de rang 	
	Connaissance et évolution technologiques des machines à vendanger	5h	 Prise de rangs simples et complexes Optimisation de manœuvres pour améliorer le rendement de chantier 	Exercices sur parcours balisé sur manœuvres simples et complexes, sur chemin large et étroit	
	Se perfectionner sur la prise de rangs	5h	 Conduire dans les rangs en utilisant les fonctionnalités de la tête de récolte Régler les éléments de la tête de récolte 	Mise en situation de récolte avec analyse des points forts et points faibles de chacun	
	Qualité de travail et qualité de la récolte	2h	 Vérifier son matériel, les systèmes hydrauliques et autres circuits Repérer et analyser les anomalies Étude de cas d'une journée type de vendanges 	 Mise en situation avec auto-évaluation sur poste de travail Ajustements des réglages Mise en place des procédures de récolte 	
	Mise en situation d'une journée type de vendanges	3h30	 Gestion du remplissage et du vidage de bennes Relation tracteur machine Réaliser des manœuvres complexes 	 Mise en situation d'une journée de vendange avec préparation de la machine et ajustement des réglages Mise en place du protocole de vidage des bennes avec le chauffeur de tracteur 	
	Protocole d'hygiène	2h30	Application du protocole d'hygiène et désinfection	 Opérations à effectuer au départ de la parcelle Lavage et désinfection de la machine 	
	Évaluation et bilan de la formation	1h	Évaluations et bilan de la formation	 Évaluation des acquis Évaluation de la formation 	







ZÉRO HERBICIDE TRAVAIL DU SOL

Objectifs généraux

CONNAITRE LES TECHNIQUES ET LE MATERIEL DU TRAVAIL DU SOL EN VITICULTURE AFIN DE LIMITER L'USAGE DES HERBICIDES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Connaitre les différents types de sol
- Connaitre les différents outils et techniques de travail du sol en viticulture
- Savoir identifier et ajuster les paramètres de réglage
- Savoir identifier les dysfonctionnements et ajuster les réglages

D	ai	25

Dates	Lieu de formation	
Du 24 au 26 Février 2025	Montagne	
Du 03 au 05 Novembre 2025		

le cas

Modalités



Piste de conduite

• Perfectionnement possible

Organisation de la formation

Encadrants

Mode d'évaluation

Validation **Public Visé**

COÛT

Contact

Niveau d'entrée / Préreguis

Effectifs Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

	⊠ Études de

☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h (dont 7H en FOAD pour les publics VIVEA) Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE ou Marc-Antoine BEAUVINEAU -

ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de

se perfectionner – Exploitants non salariés VIVEA. Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Mini: 4 / Maxi 8

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

ou sur le site de VIVEA pour les Exploitants agricoles non salariés

Pour les Exploitants non salariés VIVEA, 45€ de l'heure pour la 1ère journée distanciel (Formation Mixte

Digitale), puis les 2 autres journées en présentiel à 30€/H

Pour les stagiaires salariés agricoles d'entreprises de -50 salariés relevant d'Ocapiat 30€ de l'heure dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025



ZÉRO HERBICIDE TRAVAIL DU SOL

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
Contenu	Connaissance théorique du sol et des différents outils de travail du sol	3H30	 Identifier les constituants et critères d'appréciation du sol Comprendre les différents outils de travail du sol Savoir préparer et utiliser un tracteur 	 Les bases de l'agronomie liées à l'activité viticole : rôle du travail du sol et saisonnalité (travail d'automne, fin d'hiver, printemps, été) Comprendre les techniques et outils de travail du sol en viticulture : les 4 familles d'outils, fonction action, anomalies et dysfonctionnements Comprendre les bases théoriques et la nomenclature de ces outils Savoir adapter le palissage à la mécanisation et savoir réaliser l'entretien sous le rang Comprendre l'importance de la pression des pneumatiques Savoir gérer les manœuvres et les prises de rangs Comprendre le fonctionnement du matériel des
	Connaissance des différents outils de travail du sol et des points de réglage	3H30	Connaitre les différents outils de travail du sol et savoir les prérégler	 Comprendre le fonctionnement du matériel des différentes familles d'outils Savoir identifier les points de réglage Savoir choisir le matériel en adéquation avec le planning d'intervention
	Mise en situation des outils de travaux du sol pratique de travail du • Savoir analyser le fonctionnement	3h30	Savoir atteler et dételer en sécurité des outils de travaux du sol	 Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille « décavaillonnage » Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de décavaillonnage Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol
		• Savoir analyser le fonctionnement et identifier les dysfonctionnements et	 Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille « travail à plat » Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de travail à plat Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol 	



ZERO HERBICIDE TRAVAIL DU SOL

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
Contenu	Mise en situation pratique de travail du sol	3h30	 Savoir atteler et dételer en sécurité des outils de travaux du sol. Savoir analyser le fonctionnement et identifier les dysfonctionnements et les corrections à apporter 	 Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille de « buttage » Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de buttage Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol
		3h30		 Apprendre les techniques d'Attelage/de Dételage/de Réglages à l'atelier d'outils de la famille des « semis et entretien de l'enherbement » Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de semis et d'entretien de l'enherbement Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol



CONDUITE DE MACHINE À VENDANGER RÉALITE VIRTUELLE

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

- CONNAITRE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'UTILISATION D'UNE MACHINE À VENDANGER
- SAVOIR CONDUIRE UNE MACHINE À VENDANGER SUR UN SIMULATEUR DE RÉALITÉ VIRTUELLE.
- SAVOIR TRANSFÉRER LES RÈGLES DE CONDUITE SÉCURITAIRES SUR UNE MACHINE PHYSIQUE

Être capable de :

- Connaître les principaux types de machines à vendanger et leurs éléments constitutifs
- Prendre en main la machine à vendanger dans le cadre de la simulation
 - Maitriser les principaux éléments de conduite en simulation
- Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des machines à vendanger
- Connaître les règles sécuritaires de conduite de ce type d'engins agricoles
- Savoir conduire sur route en situation virtuelle
- Savoir conduire dans le vignoble en situation virtuelle
- Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »

Dates

Modalités

formation

• Piste de conduite

Organisation de la

Dates	Lieu de formation
Du 1º au 03 Juillet 2025	Montagne
	_ ,

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA, et simulateur de

conduite E-CAB

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Marc-Antoine BEAUVINEAU

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et Mode d'évaluation

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de **Public Visé**

se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Niveau d'entrée / Préreguis

Mini: 4 / Maxi 6

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey **05 56 35 61 10** – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Effectifs

Modalités d'inscription

COÛT

Contact

www.cdfacfppa33.com



F	PROGRAMME DÉTA	AILLÉ DE	LA FORMATION :	
	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	 Les différents types de machines à vendanger Connaître les éléments constitutifs de la machine Présentation du simulateur de conduite 	3h30	 Connaître les principaux types de machines à vendanger et leurs éléments constitutifs Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des machines à vendanger Connaître les règles sécuritaires de conduite de ce type d'engin agricole 	 Connaître la sécurité liée a l utilisation de ce type de machine Présentation des gammes par marque Caractéristiques des engins Identification des organes Présentation des règles de circulation sur route Contrôle du matériel Sensibilisation aux risques professionnels dans le cadre de l'utilisation des engins agricoles Risques liés aux addictions Fonctionnement du simulateur ECAB
_	 Conduite virtuelle sur simulateur Prise en main de la machine Maîtrise du gabarit et des trajectoires de conduite 	3h30	 Prendre en main la machine à vendanger dans le cadre de la simulation Maitriser les principaux éléments de conduite en simulation 	Marche avant Marche arrière Prise de gabarit Conduite en ligne droite sur parcours
Contenu	 Connaissance des règles sécuritaires de la conduite des machines à vendanger sur parcelles avec conduite virtuelle sur parcelle Appréhender, évaluer, minimiser les risques. 	3h30	Savoir conduire dans le vignoble en situation virtuelle	 Récolte virtuelle sur parcelle de vigne Gestion des entrées et sorties de rangs Gestions des vitesses avec régulateur Réglages des organes de récolte pour optimiser la vendange Gestion du vidage des bennes
	Connaissance des règles sécuritaires de la conduite des machines à vendanger sur route avec conduite virtuelle sur route	3h30	Savoir conduire sur route en situation virtuelle	 Conduite sur route en différents points stratégiques (rond-point, tourne a gauche, etc.) Prise de gabarit
	Prise en main d'une machine réelle sur piste de conduite	3h30	Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »	 Marche avant Marche arrière Prise de gabarit Conduite en ligne droite sur parcours
	Vendanges virtuelles sur plateforme technique sur machine réelle	3h30	Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »	Prise de rangsConduite sur rangs virtuelsBilan de fin de formation



CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR

Objectifs généraux

- CONDUIRE EN SÉCURITÉ DES ENGINS AGRICOLES
- EFFECTUER L'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET PRÉVENTIF DES ENGINS

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Connaître les principales commandes et leurs fonctions
- Comprendre le fonctionnement de l'engin
- Gérer la prise de rangs et un débit de chantier
- Maîtriser les sécurités sur les appareils

Dates

Modalités

formation

Public Visé

Organisation de la

Mode d'évaluation

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Dates	Lieu de formation
Du 12 au 14 Mai 2025	Montagne

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux

techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA, et

simulateur de conduite E-CAB

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05

christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants Formateurs qualifiés et expérimentés en Viticulture/agroéquipement : Marc-Antoine BEAUVINEAU

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Fiches de positionnement

Effectifs Mini: 4 / Maxi 8

Positionnement par employeur

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

COÛT

Contact

29,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site

Internet.

Version janvier 2025

CAP CONDUIT

www.cdfacfppa33.com



CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR

A VALARAMENTAL

	Détail des séquences Pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	JOUR 1 Matin	3h30	 Information sur les témoins (tableau de bord) Les commandes et leurs fonctions Les niveaux et appoints, courroies, filtres Les équipements (informations sur les risques inhérents au fonctionnement) de l'engin
	Après-midi	3h30	 Opérations et comportement avant la mise en route Opérations et comportement à la mise en route Accession au poste de conduite Réglage du poste de conduite
	JOUR 2 Matin	3h30	 Les différents contrôles (freins, voyant, niveaux) et comportement en action Déplacement (vitesse) Position de l'engin par rapport au travail à exécuter Déplacement sur divers types de voieries (routes rurales, agglomération)
	Après-midi	3h30	 Réalisation d'un travail (situations changeantes: climat, heure de travail) Prise en compte de l'environnement (aérien, souterrain, de surface) Opérations à l'arrêt de la machine Stationnement de l'engin
	JOUR 3 Matin	3h30	 Position des équipements Les sécurités Liaisons par la prise de force
	Après-midi	3h30	 Informations sur la mise en œuvre, protection et sécurité Liaisons des prises hydrauliques et électriques Manœuvres avec le simulateur sur route en simulation de travail ou de manœuvre sur l'exploitation Marche avant, marche arrière Bilan final de la formation



CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CIPP)

Objectifs généraux

PREVENIR LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT. CONNAÎTRE LA REGLEMENTATION LIEE A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES.

METTRE EN ŒUVRE DES STRATEGIES ALTERNATIVES.

+ infos

FORMATION À BLANQUEFORT

Pièce d'identité à fournir + copie du certificat initial

Renouvellement entre 2 & 9 mois avant expiration









	Total	réglementation et sécurité environnementale	Santé – Sécurité sur espaces ouverts au public	Réduction de l'usage – Méthodes alternatives	Examen	
OPÉRATEUR	Formation initiale + test	14h	3h	7h	3h	1h
ENTREPRISE SOUMISE OU NON À AGRÉMENT	Renouvellement	7h	2h	3h	2h	/
DÉCIDEUR	Formation initiale + test	21h	7h	6h	7h	1h
EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
DÉCIDEUR	Formation initiale + test	14h	4h	4h	5h	1h
EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
VENTE DES PRODUITS	Formation initiale + test	21h	6h	7h	7h	1h
PHYTOPHARMACEUTIQUES (VENTE DE PRODUITS PROFESSIONNELS)	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
VENTE DES PRODUITS	Formation initiale + test	21h	7h	8h	5h	1h
PHYTOPHARMACEUTIQUES (VENTE DE PRODUITS GRAND PUBLIC)	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS	Formation initiale + test	28h	9h	6h	12h	1h
PHYTOPHARMACEUTQUES	Renouvellement	14h	4h	3h	7h	/
TEST SEU	1h30					

* Choix du CIPP : La (ou les) personne(s) à former :	CIPP
achète(nt) et utilise(nt) des produits dans le cadre	DÉCIDEUR EN ENTREPRISE
d'activités de Prestation de services	SOUMISE À AGRÉMENT

achète(nt), manipule(nt) et utilise(nt), des produits pour leur propre entreprise ou dans le cadre de l'entraide en exploitation agricole

Manipule(nt) et applique(nt) les produits phytosanitaires en tant que salariés des exploitations agricoles ou d'entreprises de travaux agricoles DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

Opérateur

43



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) **OPÉRATEUR**



Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates

Modalités

Dates et lieux 10-11 Mars 2025 Blanquefort /24-25 Mars 2025 Montagne /

24-25 Avril 2025 Bommes / 6-7 Novembre 2025 Blanquefort

- ☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE
- Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

Organisation de la formation - Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

BOMMES: 1 la Tour Blanche - 33210 BOMMES - Tél. 05.57.98.02.74

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Seuil de réussite : 12/20

Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel: le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre.

RS5653-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Salariés. Pour l'application des produits phytopharmaceutiques

Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur - Fournir une pièce d'identité

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

COÛT

Contact

Mme GASTEUIL Aude

Autres: nous consulter

sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles

Version janvier 2025

Validation

Public Visé

Effectifs

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Encadrants

Mode d'évaluation



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	3h	 Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
			Définition des produits phytopharmaceutiques
			Produits autorisés et produits illégaux (notions)
			Réglementation du transport et du stockage
			Utilisation des produits
			• Consignation de toute utilisation des pesticides
			• Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
			Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
			Dangerosité pour l'environnement :
			 Réglementation spécifique à l'activité du secteur. Risques pour l'environnement et principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : Impact sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité
			Connaissance des dangers du produit.
5			Situations d'exposition aux dangers :
			 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement
			Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
			Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
			 Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
			Prévention des risques
		 Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur différenciée, plan de désherbage) Pratiques visant à limiter la dispersion des produits plus l'environnement lors des transports Pratiques et aménagements visant à limiter la phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stourésidus Pratiques et aménagements visant à limiter la phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manuelles des manuell	Notions de zonage (zones protégées, périmètre de captage)
			Strategies reteriaes scion les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion
			 Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations
			 Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages

Traçabilité tout au long du processus



	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu	
	Santé sécurité applicateur et espaces	7h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	
	ouvert au public		Dangerosité des produits :	
			Dangers du produit	
			Voies de pénétration	
			Intoxication aiguë et intoxication chronique	
			Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination	
			Situations d'exposition aux dangers :	
			 Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application Contact direct et indirect Facteurs favorisant et aggravant la pénétration Catégories de populations sensibles Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains 	
			Contact direct et indirect	
			Facteurs favorisant et aggravant la pénétration	
			Catégories de populations sensibles	
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains	
			• Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.	
_			Principales mesures de prévention.	
כסוונפוומ			Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc.	
				Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
ל			Principales consignes et réglementation.	
			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident	
			Principaux symptômes d'empoisonnement.	
			Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.	
			Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).	
	Réduction de l'usage,	3h	Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels	
	méthodes alternatives	3.1	Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes	
			physiques, etc.)	
	Vérification des	1h	Examen de 20 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h)	
	connaissances- Bilan de formation		CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation.	
			Tour de table / Enquête de satisfaction 46	



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) OPÉRATEUR RENOUVELLEMENT

Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates

Modalités

Encadrants

Validation

Dates et lieux

20 Février 2025 Blanquefort / 17 Avril 2025 Blanquefort / 5 Juin 2025 Bommes / 11 Décembre 2024 Blanquefort

- Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 7h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires: 8h30-

Organisation de la formation

12h30 & 13h30-16h30

MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05.57.40.03.09 – Horaires : 8h30-12h00 & 0

13h00-16h30

BOMMES: 1 la Tour Blanche - 33210 BOMMES - Tél. 05.57.98.02.74 - Horaires: 8h30-12h00 & 13h30-17h00

PUGNAC : 1307 route du Canton - 33710 PUGNAC - Tél. 05.57.68.87.97 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-

17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER ou Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Rappel: le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

RS5653-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Salariés. Pour l'application des produits phytopharmaceutiques **Public Visé**

Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur - Fournir une pièce d'identité

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

COÛT

Autres: nous consulter

www.cdfacfppa33.com

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Contact Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internét.

janvier 2025



CIPP OPÉRATEUR RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	tèglementation et 2h écurité		 Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
	environnementale		 Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018.
			Définition des produits phytopharmaceutiques
			Produits autorisés et produits illégaux (notions)
			Réglementation du transport et du stockage
			Utilisation des produits
			• Consignation de toute utilisation des pesticides
			• Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
			• Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
			Dangerosité pour l'environnement :
			 Risques pour l'environnement et principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : Impact sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité
			Connaissance des dangers du produit.
			Situations d'exposition aux dangers :
			Types de pollution : diffuse ou ponctuelle
			 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement
)			Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
			 Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
			 Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
			Prévention des risques
			Notions de zonage (zones protégées, périmètre de captage)
			 Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage)
			 Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations
			 Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages

Traçabilité tout au long du processus



CIPP OPÉRATEUR RENOUVELLEMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu	
	Santé sécurité	3h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	
	applicateur et espaces ouvert au public		Dangerosité des produits :	
			Dangers du produit	
			Voies de pénétration	
			 Intoxication aiguë et intoxication chronique 	
			Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination	
			Situations d'exposition aux dangers :	
			Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application	25
			Contact direct et indirect	Version janvier 2025
			Facteurs favorisant et aggravant la pénétration	ınvie
			Catégories de populations sensibles	a nc
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains	ersi
			• Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.	>
			• Principales mesures de prévention.	
Contend			 Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. 	
ב ב			Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.	
3			Principales consignes et réglementation.	
			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident	
			Principaux symptômes d'empoisonnement.	
			 Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. 	
			• Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).	
	Dáduation de l'uses	26	Méthodes et produits de hiocontrôle utilisant des mécanismes naturels	
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	2h	Methodes et produits de siocontrole delisant des mecanismes natareis	
			 Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) 	



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	vivea de l'irration de Vivant	
107		

Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Mode d'évaluation

Dates et lieux

26-27 Février 2025 Pauillac / 30 Mars-1er Avril Montagne / 03-04 Décembre 2025 Blanquefort

- ☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE
- Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -



Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-

16h30 MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05 57 40 03 09 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative

pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre.

Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément

Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur Validation par VIVEA pour les Exploitants Agricoles – Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

www.cdfacfppa33.com Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Contact Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

50

Seuil de réussite : 15/30 Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation

RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Niveau d'entrée / Prérequis

Effectifs

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

COÛT



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Règlementation et	4h	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
sécurité environnementale		• Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018.
environnementale		Définition des produits phytopharmaceutiques
		Produits autorisés et produits illégaux
		Autorisation de mise sur le marché
		Réglementation du transport et du stockage
		Utilisation des produits
		Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur
		Responsabilité vis-à-vis des tiers
		Consignation de toute utilisation des pesticides
		• Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
		• Dangerosité pour l'environnement :
		 Risques pour l'environnement et principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; Connaissance des dangers du produit. Situations d'exposition aux dangers :
		Connaissance des dangers du produit.
		Situations d'exposition aux dangers :
		Types de pollution : diffuse ou ponctuelle
		 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement
		Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
		Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
		Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
		Prévention des risques
		 Zonage (zones protégées, périmètre de captage)
		 Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage)
		• Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
		 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
		• Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations
		 Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages
		Traçabilité tout au long du processus







CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

P	ROGRAMINIE DE IAII	LLE DE LA	A FURIVIALION:
	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité	4h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
	applicateur et espaces ouvert au public		Dangerosité des produits :
			Dangers du produit
			Voies de pénétration
			Intoxication aiguë et intoxication chronique
			Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination
			Situations d'exposition aux dangers :
			 Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application
			Contact direct et indirect
			Facteurs favorisant et aggravant la pénétration Cotégories de gardistique consibles.
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
			• Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
			 Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. Principales mesures de prévention.
5			Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc.
)			Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
			Principales consignes et réglementation.
)			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident
			Principaux symptômes d'empoisonnement.
			Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
			Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	5h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) Système réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement. Contrôle cultural (rotations, travail du sol, gestion de la fume, etc.) Systèmes de protection intégrés. Évaluation comparative de l'utilisation des produits. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Raisonnement des interventions Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques. Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé

procédure remise en formation.

53

Tour de table / Enquête de satisfaction



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

Obiectifs	généraux
	8

Dates

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Mode d'évaluation

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
 - CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates et lieux

3 Avril 2025 Bommes / 6 Mai 2025 Blanquefort / 9 Décembre 2025 Blanquefort

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-

Organisation de la formation

BOMMES: 1 la Tour Blanche - 33210 BOMMES - Tél. 05.57.98.02.74 - Horaires: 8h30-12h00 & 13h30-17h00

PUGNAC : 1307 route du Canton - 33710 PUGNAC - Tél. 05.57.68.87.97 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément

Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis

Effectifs

Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur

Validation par VIVEA pour les Exploitants Agricoles – Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : Modalités d'inscription

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% COÛT

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles

sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Contact



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

7	ROGRAMME DETAIL	LLE DE LA	FURIMATION:
	Détail des séquences	Durée	Contenu
	pédagogiques Règlementation et	2h	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
	sécurité		Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018.
	environnementale		 Définition des produits phytopharmaceutiques
	1		Produits autorisés et produits illégaux
	1	1	Autorisation de mise sur le marché
	1		Réglementation du transport et du stockage
	1		Utilisation des produits
	1		Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur
	1		Responsabilité vis-à-vis des tiers
	1		Consignation de toute utilisation des pesticides
	1		• Risques pour l'environnement et principales voies de contamination
	1		Dangerosité pour l'environnement :
			Risques pour l'environnement et principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement :
	1		• Connaissance des dangers du produit.
	1	1	Situations d'exposition aux dangers :
	1	1	Types de pollution : diffuse ou ponctuelle
			 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement
	1	1	Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
	1		Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
	1		Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
	1		Prévention des risques
	1		Zonage (zones protégées, périmètre de captage)
			• Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage)
			 Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations
			 Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages
	1		Traçabilité tout au long du processus
	1		
	1		
	4	1	



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité	2h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
	applicateur et espaces ouvert au public		Dangerosité des produits :
	Care caa pasiic		Dangers du produit
			Voies de pénétration
			 Intoxication aiguë et intoxication chronique
			Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination
			Situations d'exposition aux dangers :
			 Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application
			Contact direct et indirect
			Facteurs favorisant et aggravant la pénétration
			Catégories de populations sensibles
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
			Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
			Principales mesures de prévention.
5			 Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc.
ָ ט			Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
כסוונעוומ			Principales consignes et réglementation.
נ			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident
			Principaux symptômes d'empoisonnement.
			 Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
			Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

•	Durée	Contenu
	3h	Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
es alternatives		Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
		 Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.)
		 Système réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
		Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement.
		Contrôle cultural (rotations, travail du sol, gestion de la fume, etc.)
		• Systèmes de protection intégrés.
		• Évaluation comparative de l'utilisation des produits.
		 Systèmes de protection intégrés. Évaluation comparative de l'utilisation des produits. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Raisonnement des interventions
		Raisonnement des interventions
		 Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques.
		 Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs.
		 Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
	es séquences giques on de l'usage, les alternatives	giques On de l'usage, 3h

Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates

Modalités

Encadrants

Mode d'évaluation

Dates et Lieux Du 26 au 28 Février 2025 Pauillac

Du 03 au 05 Décembre 2025 Blanquefort

- ☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE
- Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

Organisation de la formation

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Mme GASTEUIL Aude

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Caûtanie Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

www.cdfacfppa33.com

agogique financé à 100%

06.72.75.78.28 - <u>fcc.cfppa@</u>formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet

Version janvier 2025

Seuil de réussite : 20/30 Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel: le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016 Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits

Public Visé

Validation

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Contact

58



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

RUGKAIVIIVIE DETAII	LLE DE LA	1 <i>Г</i>	UNIVIATION .
Détail des séquences pédagogiques	Durée		Contenu
Règlementation et	7h	•	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
sécurité		·	Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018
environnementale		ŀ	Définition des produits phytopharmaceutiques
		١.	Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché.
		·	Réglementation du transport et du stockage.
		١.	Utilisation des produits.
		١.	Responsabilité vis-à-vis de l'employeur, de l'applicateur.
		١.	Responsabilité vis-à-vis des tiers.
		·	Consignation de toute utilisation des pesticides.
		١.	Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
		١.	Agrément d'entreprise.
		١.	Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
		·	Dangerosité pour l'environnement :
			Agrément d'entreprise. Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité • Connaissance des dangers du produit
			Connaissance des dangers du produit.
		ŀ	Situations d'exposition aux dangers :
			Types de pollution : diffuse ou ponctuelle
			 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après l traitement
			Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
			Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
			Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
		ŀ	Prévention des risques
		١.	Zonage (zones protégées, périmètre de captage)
		•	Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestio différenciée, plan de désherbage, etc.)
		•	Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dan l'environnement lors des transports
		•	Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutique dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
		•	Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutique dans l'environnement lors des manipulations
		•	Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produit phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages
			Traçabilité tout au long du processus
			Spécificité des différentes cultures et sols
			Consignes pour l'intervention sur les chantiers
	I	1	

Transport des produits sur le chantier



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu	
	Santé sécurité	6h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	
	applicateur et espaces ouvert au public		Dangerosité des produits :	
			Dangers du produit	
			Voies de pénétration	
			 Intoxication aiguë et intoxication chronique 	
			 Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination 	
			Situations d'exposition aux dangers :	
			 Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application 	
			Contact direct et indirect	
			 Facteurs favorisant et aggravant la pénétration 	(
			 Catégories de populations sensibles 	(
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains	
			• Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.	
			Principales mesures de prévention.	
5			• Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc.	
)			 Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. 	
			Principales consignes et réglementation.	
Ó			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident	
			Principaux symptômes d'empoisonnement.	
			Conduite à tenir en cas d'accident	
			 Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. 	
			• Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).	
			Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément.	
			Formation des salariés.	
			Consignes d'intervention sur les chantiers.	
			Information des commanditaires.	
	1	l		



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) Évaluation comparative de l'utilisation des produits. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Raisonnement des interventions Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.) Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

This stiff	. ~á.	- Á40
Objectif	s gei	neraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates

Dates et lieux

3 Avril 2025 Bommes 9 Décembre 2025 Blanquefort

Modalités

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel: le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Public Visé

Validation

RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016 Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits

phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément

Autres statuts: nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis

Effectifs

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Modalités d'inscription

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

•www.cdfacfppa33.com

Contact

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%





CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	toon, while be made		
	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et	2h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation
	sécurité environnementale		• Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 201
	environnementale		Définition des produits phytopharmaceutiques
			Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché.
			Réglementation du transport et du stockage.
			Utilisation des produits.
			• Responsabilité vis-à-vis de l'employeur, de l'applicateur.
			Responsabilité vis-à-vis des tiers.
			Consignation de toute utilisation des pesticides.
			Réglementation spécifique à l'activité du secteur.
			Agrément d'entreprise.
			Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
			Dangerosité pour l'environnement :
			 Agrément d'entreprise. Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité
			Connaissance des dangers du produit.
			• Situations d'exposition aux dangers :
			Types de pollution : diffuse ou ponctuelle
			 Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après traitement
)			 Situations de contamination avant, pendant et après le traitement
			 Facteurs favorisant et aggravant les contaminations
			 Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention.
			Prévention des risques
			Zonage (zones protégées, périmètre de captage)
			• Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage, etc.)
			 Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques da l'environnement lors des transports
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiqu dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiqu dans l'environnement lors des manipulations
			 Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produi phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages
			Traçabilité tout au long du processus
			Spécificité des différentes cultures et sols
			Consignes pour l'intervention sur les chantiers
	1	I	

Transport des produits sur le chantier





CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité	2h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
	applicateur et espaces ouvert au public		Dangerosité des produits :
	ouvert au public		Dangers du produit
			Voies de pénétration
			Intoxication aiguë et intoxication chronique
			 Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination
			Situations d'exposition aux dangers :
			Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application
			Contact direct et indirect
			Facteurs favorisant et aggravant la pénétration
			Catégories de populations sensibles
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
			• Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
			Principales mesures de prévention.
5			 Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc.
			Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers.
			Principales consignes et réglementation.
)			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident
			Principaux symptômes d'empoisonnement.
			Conduite à tenir en cas d'accident
			 Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents.
			• Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
			Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément.
			Formation des salariés.
			Consignes d'intervention sur les chantiers.
			Information des commanditaires.
	1		

Version janvier 2025





CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) Évaluation comparative de l'utilisation des produits. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Raisonnement des interventions Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.) Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives



www.cdfacfppa33.com

66

Objectifs généraux

Dates

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Effectifs

COÛT

Contact

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Mode d'évaluation

Objectifs opérationnels

PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIOUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en

Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP)

MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

minimisant les risques
Dates et lieux
Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort

- ☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE

Intervention et supports tecninques :

Apports théoriques - Pédagogie participative –

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Organisation de la formation

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

- Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat
- Seuil de réussite : 20/30
- Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation

Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre.

RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public.

Autres statuts: nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

Pour les Exploitants non salariés VIVEA, et les salariés 16€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles

sur le site Internet.





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

	OGRAMINI DE IAI	LLL DL LA	TORNATION.
	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Détail des séquences		Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. Définition des produits phytopharmaceutiques. Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement). Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente. Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée à l'employeur, de l'applicateur. Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. Responsabilité vis-à-vis des tiers. Législation liée à l'agrément d'entreprise. Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; connaissance des dangers des produits. Situations d'exposition aux dangers : types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le
			-
			• Responsabilité vis-à-vis des tiers.
			Legislation liée à l'agrément d'entreprise. Obligations réglementaires en matière de suivi des produits
			Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence
			des documents sur les lieux de vente (produits grands publics).
2			
ע			
			-
			·
			=
			= :
			;
			traitement ;
			 situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; facteurs favorisant et aggravant les contaminations ;
			risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. Deformation des risques.
			 Prévention des risques. Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées,
			gestion différenciée, plan de désherbage.
			 Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports.
			 Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits
			phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus.
			• Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits
			 phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations. Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits
			phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages. • Traçabilité tout au long du processus.





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	7h	 Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Dangerosité des produits: dangers du produit; voies de pénétration; intoxication aiguë et intoxication chronique; devenir des produits dans l'organisme: stockage ou élimination. Situations d'exposition aux dangers: situations d'exposition: avant, pendant et après l'application; contact direct et indirect; facteurs favorisant et aggravant la pénétration. Catégories de populations sensibles. Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. Principales recommandations et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident. Mesures d'alerte des premiers secours: numéros d'urgence, déclaration des accidents. Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. Utilisation des avertissements agricoles. Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). Comparaison avec des méthodes alternatives.
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation.
			68

Tour de table / Enquête de satisfaction



Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIOUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates et lieux

18 Mars 2025 Blanquefort

Modalités

Dates

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Encadrants

Validation

Public Visé

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel: le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public.

RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Autres statuts: nous consulter Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

Contact

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

www.cdfacfppa33.com



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	 Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Dangerosité des produits: dangers du produit; voies de pénétration; intoxication aiguë et intoxication chronique; devenir des produits dans l'organisme: stockage ou élimination. Situations d'exposition aux dangers: situations d'exposition: avant, pendant et après l'application; contact direct et indirect; facteurs favorisant et aggravant la pénétration. Catégories de populations sensibles. Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. Principales recommandations et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident. Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. Utilisation des avertissements agricoles. Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). Comparaison avec des méthodes alternatives.



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits grand public)





- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Version janvier 2025

Dates et lieux

Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Effectifs

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités d'inscription

Mode d'évaluation

Dates

- ☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE
- Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10 Organisation de la formation

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et

Seuil de réussite : 20/30

Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre.

RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public.

Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités de rémunération

Positionnement par employeur - Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA -Modalités d'entrée

Acceptation du règlement intérieur – Fournir une pièce d'identité

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% COÛT

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

www.cdfacfppa33.com

Mme GASTEUIL Aude

Contact 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

			TORNIATION.
	étail des séquences edagogiques	Durée	Contenu
séd	eglementation et curité evironnementale	7h	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. Définition des produits phytopharmaceutiques. Produits autorisés et produits lilégaux. Autorisation de mise sur le marché. Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement). Réglementation liée à lo collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée au transport des matières dangereuses. Règles spécifiques aux installations classées. Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. Responsabilité vis-à-vis des tiers. Législation liée à l'agrément d'entreprise. Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : impacts sur l'environnement : connaissance des dangers des produits. Situations d'exposition aux dangers : types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement ; situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; situations de contamination avant pendant et après le traitement ; situations de contamination avant pendant et après le traitement ; situations de contamination avant pendant et après le traitement des résules. Stratégies retenues selon les espac

Traçabilité tout au long du processus.





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
enu	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	8h	 Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Dangerosité des produits: dangers du produit; voies de pénétration; intoxication aiguë et intoxication chronique; devenir des produits dans l'organisme: stockage ou élimination. Situations d'exposition aux dangers: situations d'exposition aux dangers: contact direct et indirect; facteurs favorisant et aggravant la pénétration. Catégories de populations sensibles. Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. Principales recommandations et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident. Mesures d'alerte des premiers secours: numéros d'urgence, déclaration des accidents. Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	5h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. Utilisation des avertissements agricoles. Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). Comparaison avec des méthodes alternatives.
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation.
			Tour de table / Enquête de satisfaction 74



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits grand public) RENOUVELLEMENT

	/\/
CCAPIAT	(X
	Fonds pour
- CONTRACTOR - CON	la Formation
CONTRACTOR :	VIVEd to Vivant

Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- · Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates et lieux

18 Mars 2025 Blanquefort

Modalités

Dates

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

E

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Effectifs

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Public Visé

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public.

Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis

uis

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

N

Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

Modalités d'inscription

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

•www.cdfacfppa33.com

Contact

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

75



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

1		TONIVATION.
Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Règlementation et sécurité environnementale	2h	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. Définition des produits phytopharmaceutiques. Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement). Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation liée à l'agrément d'entreprise. Régles spécifiques aux installations classées. Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. Responsabilité vis-à-vis des tiers. Législation liée à l'agrément d'entreprise. Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination Dangerosité pour l'environnement : impacts sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité; connaissance des dangers des produits. Situations d'exposition aux dangers : types de pollution : diffuse ou ponctuelle; devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement; situations de contamination avant, pendant et après le traitement; situations de contamination avant, pendant et après le traitement; situations de contamination avant, pendant et après le traitement; situations de contamination avant pendant et après le traitement per réques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement l

Traçabilité tout au long du processus.





CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	 Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques Dangerosité des produits: dangers du produit; voies de pénétration; intoxication aiguë et intoxication chronique; devenir des produits dans l'organisme: stockage ou élimination. Situations d'exposition aux dangers: situations d'exposition: avant, pendant et après l'application; contact direct et indirect; facteurs favorisant et aggravant la pénétration. Catégories de populations sensibles. Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. Principales recommandations et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Conduite à tenir en cas d'accident. Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
Ŏ	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	 Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. Utilisation des avertissements agricoles. Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). Comparaison avec des méthodes alternatives.



Obi	iectifs	géné	raux

PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIQUES**

METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

าล	te	2	

	Dates et lieux				
Du 7 au 10 Juillet 2025 Blanquefort			Blanquefort		
☑ Cours théoriques		X E	tudes de cas		

☑ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE

Modalités

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référent

Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Encadrants

Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

- Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat
- Seuil de réussite : 25/30

Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation

Conseillés pour le transport et l'application et le choix des produits phytopharmaceutiques

Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre.

RS5656-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Niveau d'entrée / Prérequis

Autres statuts : nous consulter Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Mini: 7 / Maxi: 18

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA

Acceptation du règlement intérieur - Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût gique financé à 100%

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

www.cdfacfppa33.com

Mme GASTEUIL Aude

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 20

Validation

Effectifs

Public Visé

Modalités d'inscription

Contact



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Règlementation et sécurité environnementale	9h	* Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & présentation de la formation Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. Définition des produits phytopharmaceutiques Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché Usage autorisé et non autorisé des produits Réglementation, liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation, liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. Réglementation relative à la responsabilité vis-à-vis des tiers Réglementations réglementaire en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente ou de stockage Risques pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement et principales voies de contamination • Prévention des risques • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à





CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

OGRAMME DETAIL	LLE DE LA	FORMATION:			
-	Durée	Contenu			
applicateur et espaces ouvert au public	12h	Risques liés à l'utilisation des produits : Dangerosité des produits : Dangers du produit : Voies de pénétration Intoxication aiguë et intoxication chronique Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application Contact direct et indirect Facteurs favorisant et aggravant la pénétration Catégories de populations sensibles Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. Principales mesures de prévention. Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. Principales consignes et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Mesures à l'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance). Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) Système de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, techniques permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux. Évaluation de la nécessité d'intervention sans utilisation de produits phytopharmaceutiques. Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux. Évaluation de la nécessité d'intervention aux conditions de milieu et objectifs fixés pour réduir les risques. Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyen de contrôle. Ocasil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux condi			
Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation.			
		Tour de table / Enquête de satisfaction			
	Détail des séquences pédagogiques Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public Réduction de l'usage, méthodes alternatives Vérification des connaissances-	Réduction de l'usage, méthodes alternatives Vérification des connaissances- Duree 6h 6h 12h			

Objectifs généraux

- PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT
- CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS **PHYTOPHARMACEUTIOUES**
- METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques
- Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques

Dates	Lieu	
23-24 Avril 2025 Blanquefort	Blanquefort	

Modalités

Encadrants

Validation

Effectifs

Mode d'évaluation

Dates

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou

Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat

Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat

aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre.

RS5656-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016

Conseillés pour le transport et l'application et le choix des produits phytopharmaceutiques **Public Visé**

Autres statuts: nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini: 7 / Maxi: 18

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur

Fournir une pièce d'identité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA

COÛT

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter

Mme GASTEUIL Aude

www.cdfacfppa33.com

Contact

06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

Détail des séquences pédagogiques Contenu	
Règlementation et sécurité environnementale 4h • Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & présentation formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférent Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché • Usage autorisé et non autorisé des produits • Réglementation, liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Règlementation relative à la responsabilité de l'applicateur • Règlementation concernant le classement et le stockage des produits • Législation liée à l'agrément d'entreprise • Obligations réglementaire en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente ou de stockage • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement : • Impacts sur l'environnement : • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Zonage (zones protégées, périmètre de captage, etc.) • Pratiques visant à limiter la dispersion des phytopharmaceutiq l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus	tes: plan tes dans produits ment des produits







CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PF	ROGRAMME DÉTAI	LLÉ DE LA	A FORMATION :
	Détail des séquences	Durée	Contenu
	pédagogiques		
	Santé sécurité	3h	Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
	applicateur et espaces		Dangerosité des produits : Dangers du produit
	ouvert au public		Dangers du produitVoies de pénétration
			Intoxication aiguë et intoxication chronique
			Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination
			Situations d'exposition aux dangers :
			Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application
			Contact direct et indirect
			 Facteurs favorisant et aggravant la pénétration
			Catégories de populations sensibles
			Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
			Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers.
			Principales mesures de prévention.
			 Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. Principales consignes et réglementation. Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident Principaux symptômes d'empoisonnement. Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des
			récolte, etc. $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $
			Principales consignes et réglementation.
			Conduite à tenir en cas d'intoxication aigüe ou d'accident
			Principaux symptômes d'empoisonnement.
			Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des
,			accidents.
	571 1.11		Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
	Réduction de l'usage,	7h	Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et
	méthodes alternatives		 techniques alternatives. Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
)			Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes
			physiques, etc.)
			• Système de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bioagressions
			et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques,
			techniques permettant de prévenir l'apparition des résistances aux produits
			phytopharmaceutiques.
			 Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux. Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation
			des risques.
			Raisonnement des interventions, propositions d'interventions sans utilisation de
			produits phytopharmaceutiques.
			Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyen de
			contrôle.
			Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et
			objectifs fixés pour réduire les risques.
			 Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires, veille sanitaire.
			 Méthode d'aide à la prise de décision et au choix.
			Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit.
			Outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte.
		I	

CTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Version janvier 2025

Objectifs opérationnels

- FAIRE FACE À UNE SITUATION DE TRAVAIL POUR PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE
- REPÉRER LES DANGERS D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET ALERTER LA HIÉRARCHIE.
- Formation théorique : le rôle du SST et le cadre juridique de son action
- Les principes de prévention des risques professionnels
- Les risques spécifiques
- Formation pratique: intervenir dans une situation d'accident
- Identifier, isoler, supprimer les dangers
- Informer son responsable

Dates	

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Mode d'évaluation

	Lieux de formation	
	Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne
	<u> </u>	

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05



christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Organisation de la formation - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateur certifié et titulaire du certificat de formateur SST: Philippe DIMBOUR – ou le cas échéant,

des partenaires certifiés et titulaires du certificat de formateur SST

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Réussir les épreuves certificatives et avoir assisté à l'ensemble de la formation

Attestation de fin de formation. Délivrance de la Carte SST si réussite valide 2 ans

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Mini: 4 / Maxi: 10

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter •www.cdfacfppa33.com

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Contact Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet.

	MODULES	Contenu	
Contenu	1er JOUR MATIN ½ journée	 Présentation de l'organisme de formation Définition des objectifs de la formation « Le sauveteur secouriste du travail » Les notions de base en prévention des risques professionnels La prévention des risques professionnels dans l'entreprise Protéger Examiner Faire alerter ou alerter Secourir 	
	APRES-MIDI ½ journée	 La victime s'étouffe La victime saigne abondamment La victime se plaint d'un malaise La victime se plaint de brûlures 	vier 2025
	2ème JOUR MATIN ½ journée	 Rappel des acquis La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements 	Version jahvier 2025
	APRES-MIDI ½ journée	 La victime ne répond pas mais respire La victime ne répond pas et ne respire pas Cas concrets et clôture de la formation 	
	* La formation nécessite des exercices formation	r pratiques au sol, il conviendra de mettre à disposition une salle adéquate à cette	

ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVA

RFCYCLAGE - MAC

Objectifs opérationnels

- RÉACTUALISER LES CONNAISSANCES POUR PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER ET SECOURIR.
- Réactualisation théorique : le rôle du SST et le cadre juridique de son action
- Les principes de prévention des risques professionnels
- Les risques spécifiques
- Réactualisation pratique : intervenir dans une situation d'accident
- Identifier, isoler, supprimer les dangers
- Informer son responsable

Dates

Modalités

Encadrants

Validation

Public Visé

Mode d'évaluation

Dates	Lieux de formation
Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05



christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Organisation de la formation - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateur certifié et titulaire du certificat de formateur SST: Philippe DIMBOUR – ou le cas échéant,

des partenaires certifiés et titulaires du certificat de formateur SST

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Réussir les épreuves certificatives et avoir assisté à l'ensemble de la formation

Attestation de fin de formation. Délivrance de la Carte SST si réussite valide 2 ans

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Détenir certificat SST de moins de 2 ans

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités d'inscription

Mini: 4 / Maxi: 10

Effectifs Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet.

•www.cdfacfppa33.com

Contact

Version janvier 2025



ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL RECYCLAGE-MAC SST

	MODULES	Contenu	
	1er JOUR MATIN	Présentation de l'organisme de formation	1
	½ journée	Définition des objectifs de la formation	
		La victime saigne abondamment	
		La victime s'étouffe	
Ĭ		La victime se plaint d'un malaise	
Fer			
ont	APRES-MIDI	La victime se plaint de brûlures	7
\mathcal{O}	½ journée	La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment	
		La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements	
		La victime ne répond pas mais respire	75
		La victime ne répond pas et ne respire pas	2002
		Cas concrets et clôture de la formation	
	* La formation nécessite des exercice	s pratiques au sol, il conviendra de mettre à disposition une salle adéquate à cette	- Vaci

formation

GESTES ET POSTURES

MODIFIER LE COMPORTEMENT DES TRAVAILLEURS FACE AUX RISQUES ET AUX SITUATIONS DANGEREUSES QUI LES ENTOURENT EN LES FAISANT PARTICIPER À LA RECHERCHE ET À LA MISE EN ŒUVRE DE MOYENS DE PRÉVENTION DIRECTEMENT AU

Objectifs opérationnels

- Formation théorique : gestes et postures
- Identifier les principales situations dangereuses
- Formation pratique : gestes et postures
- Les moyens de prévention

Dates

Modalités

Dates	Lieux de formation
Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap

Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée: 7h

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Organisation de la formation -

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée. Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Philippe DIMBOUR – ou le cas

échéant, des partenaires pour les actions communes

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation.

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités d'inscription

Mini: 4 / Maxi: 10

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet.

Version janvier 2025











Mode d'évaluation















•www.cdfacfppa33.com



	MODULES	Contenu
	MATIN	Définition des objectifs de la formation
		Rappel des méthodes utilisées (30 minutes)
		Rappel des chiffres et des enjeux économiques des atteintes sur la santé
חר		 Le comportement du salarié face aux différents risques professionnels lors de manutention manuelle (accidents du travail, maladies professionnelles)
er		Rappel anatomique et biomécanique
onte		 Les différentes pathologies du dos en fonction des différentes situations de travail (2h30)
0	APRÈS-MIDI	
		 Les bonnes techniques pour le dos selon la position Adapter son poste de travail
		Les principaux types de pathologies rencontrées
		• Distinguer les différentes vertèbres, muscles, tendons et connaître leurs rôles
		(3h30)
		• Évaluation et clôture de la formation (30 minutes)



Objectifs opérationnels

SEIN DE L'ENTREPRISE POUR POUVOIR MIEUX LES PRÉVENIR.

- Identifier les risques liés aux manipulations, aux mauvaises postures et aux gestes répétitifs
- Connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer son travail et identifier les gestes et postures pouvant nuire à la santé
- Travailler sur des gestes et postures adaptés au poste de travail

7	2	t	۵	c	

Modalités

Dates	Lieux de formation
13 Janvier 2025	Blanguefort
24 Novembre 2025	Bianqueiort

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -



Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Mode d'évaluation

Attestation de compétences & attestation de fin de formation.

Validation **Public Visé**

Salariés d'exploitations agricoles, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner -

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Philippe DIMBOUR – ou le cas échéant, des

Autres statuts: nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Mini: 4 / Maxi: 10

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=64691.005

COÛT

22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

www.cdfacfppa33.com

Contact

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sur le site internet.

Version janvier 2025



	MODULES	Contenu
ontenu	MATIN	 Les enjeux de la prévention dans une entreprise Les intérêts de la prévention pour l'employé et l'entreprise Fonctionnement du corps humain et les limites Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit)
C	APRES-MIDI	 Observation du poste son travail pour voir ce qui peut nuire à sa santé Présentation des techniques pouvant améliorer le poste de travail Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle de charges Évaluation et clôture de la formation



ersion janvier 2025

SEIN DE L'ENTREPRISE POUR POUVOIR MIEUX LES PRÉVENIR.

- Objectifs opérationnels
- Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise
- Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires

- Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des
- nouveaux enjeux

- Construire votre boîte à outils
- Définir vos indicateurs clefs de pilotage

Dates

Modalités

Dates	Lieu de formation
00 S. 17 Ιαρνίας 2025	Sur le lieu d'une entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres constitutifs de l'EPL (Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommes)

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Notre approche repose sur 5 piliers :

- Une approche réflexive : la mise en œuvre d'autodiagnostic et l'analyse des pratiques professionnelles managériales
- Une approche expérientielle : la prise en compte des expériences professionnelles des participants
- Une approche didactique : les apports théoriques illustrés par l'expérience du formateur et des participants. Une approche pratique et interactive : La mise en œuvre d'exercices pratiques, de mises en situation d'entrainement et d'ateliers de travail collectifs
- Une approche personnalisée : La finalisation d'un plan d'action de chaque participant visant à identifier ses propres pistes de travail



Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Une version papier des supports clés sera remise aux participants.

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

Horaires: 8h30-12h30 & 14h00-17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Mode d'évaluation

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Jean-Christophe MAUMELAT – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation formative pendant la formation, permettant :

- à chaque participant de prendre conscience de ses acquis et de déterminer ce qu'il se sent prêt à mettre en œuvre à l'issue de la formation (sentiment d'efficacité personnelle)
- au formateur de faire un point sur la progression de chacun et de déterminer les points à revoir (contenu) et les exercices à renforcer (passage à l'action)

Une grille d'évaluation des acquis sera complétée par le formateur et remise aux participants Une enquête de satisfaction individuelle sera diffusée.

Validation

Une attestation de suivi de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Public Visé Managers de proximité des entreprises viticoles, de maisons de négoce et de caves coopératives, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Mini: 5 / Maxi: 10

MODULES	Contenu
JOUR 1 – MATIN	Un <u>questionnaire</u> en ligne composé de 20 questions permettra de faire le point sur la perception que le manager a de ses pratiques dans 3 domaines : - Le management du travail - Le management des hommes - Le manager <u>« Atelier cocktail »</u> En lieu et place du traditionnel tour de table, nous mettrons en place un « atelier cocktail » pour favoriser la rencontre entre les participants, dresser le profil du groupe (expérience comme manager) et identifier les problèmes rencontrés et les attentes.
	Elaboration du mur des objectifs individuels « Marions-les » Les participants doivent relier en binôme les générations avec les comportements associés
	« <u>Le jeu des 2 coins »</u> Ce qui change : ce qui ne change pas Les participants sont répartis en 2 groupes pour définir ce qui a changé ou pas concernant les 5 items suivants : - La posture du manager
	- Les bonnes pratiques managériales - La relation au travail - La relation à l'autorité - Les leviers de motivation « Tour de table à usage unique » Chaque participant donne un point qu'il a retenu de la séquence précédente
	Les 6 piliers du management Les participants doivent faire un tri pour déterminer les rôles du manager au regard de
	chacun des 6 piliers+ les 3 dimensions du management au sein de l'entreprise. « Transposition » Chaque participant, à partir du travail précédent et de l'autodiagnostic complété er amont de la formation, avec le soutien du formateur, détermine la maturité managériale de l'entreprise. Dans un second temps, les managers cherchent ensemble des parades aux risques identifiés
	« Météo » Chaque participant donne son ressenti sur la matinée

MODULES	Contenu
JOUR 1 – APRES-MIDI	« Jeu du dernier survivant »
	Les participants sont en file indienne. Chaque participant évoque un point évoqué lors de la matinée jusqu'à qu'il n'y ait plus d'idées. Pas d'idée = élimination.
	« Paper tournant » Des équipes travaillent sur différents sujets (management directif, persuasifstade de la constitution de l'équipe, de la turbulence) pour s'approprier ces sujets.
	« Nuage de mots » Chaque participant propose ce qu'évoque pour lui la conduite du changement + le formateur présente ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas et les étapes clefs
	« Quizz interactif » Un quizz dynamique sera proposé pour identifier les piliers de la QVT.
	« Atelier Rose-noir »
	Le formateur constitue 2 groupes
	G1 : Nous sommes fin 2024. Les pratiques managériales en vigueur sont efficaces :
	Le turn-over a baissé, les collaborateurs sont impliqués et les résultats de l'entreprise sont au RDV. Comment expliquez-vous ce succès ?
	G2 : Nous sommes fin 2024. C'est la catastrophe. Les démissions s'enchaînent.
	Les collaborateurs présents sont démobilisés. Ils ne croient plus dans le management. Comment expliquez-vous cette situation?
	Cet atelier permet d'identifier les risques et les conditions de réussite et surtout, dans un second temps de déterminer les leviers sur lesquels ils peuvent agir.
	 « L'abécédaire » Les participants réalisent une synthèse de tout ce qui a été vu. « Je garde, je jette, j'ajoute, j'améliore » Un retour sur la journée pour mobiliser les participants et évaluer les acquis + présentation de la seconde journée.
	jvie
	<u>« Je garde, je jette, j'ajoute, j'améliore »</u>
	Un retour sur la journée pour mobiliser les participants et évaluer les acquis + présentation de la seconde journée.
	MODULES JOUR 1 – APRES-MIDI

	MODULES	Contenu
	JOUR 2 – MATIN	 « 3 phrases 3 schémas » Les participants font une synthèse de ce qui a été vu lors de la première journée Elaboration du mur des objectifs individuels. « C'est l'histoire du tapis »
Contenu		Cette activité permet de distinguer l'origine du problème et l'origine du conflit. « Quizz » Les 3 registres de la communication Cette activité permet de distinguer le fait, le sentiment et l'opinion. Les participants prendront conscience des mauvaises pratiques de communication et leur impact au travail. « Entraînement » Les participants échangent sur 2 registres clefs : fait et sentiment « Le défi des managers » Enjeux du travail, situations clefs et bonnes pratiques Les participants vont lister toutes les situation clefs auxquelles ils sont confrontés + les bonnes pratiques communes pour s'adapter aux nouveaux enjeux du travail.
		« Jeux de rôle » Les entretiens clefs Les participants font des jeux de rôle en s'appuyant sur le support de la formation pour s'approprier les bonnes pratiques en matière de posture, de communication et de méthode de conduite d'entretien. La situation clef sera proposée selon les besoins des participants. Présenter des règles de fonctionnement à l'équipe Ou Donner des feedbacks constructifs

	MODULES	Contenu
	JOUR 2 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du cadeau »</u> Un jeu dynamique pour remobiliser les participants tout en travaillant sur l'écoute active
		« La fresque » Les participants dessinent une fresque montrant un avenir radieux au regard des enjeux RSE et managériaux.
		« <u>Le kit de communication</u> » Les participants vont découvrir une méthode en 9 étapes pour conduire le changement et embarquer les équipes en 9 étapes.
Contenu		 « Transposition » Les participants listent les prochaines étapes pour gagner 1 stade de maturité des équipes tout en intégrant les bonnes pratiques de conduites du changement.
ပိ		 « Brainstorming » Faire preuve d'une juste autorité. « Carte mentale » Travail en groupe et individuel pour poser les bases de bonnes pratiques.
		« Carte mentale » Travail en groupe et individuel pour poser les bases de bonnes pratiques.
		« Transposition et engagement » Le formateur dresse avec les participants la liste des indicateurs clefs à maîtriser en distinguant les indicateurs de la lignes politiques, stratégiques et tactiques du management. Les participants valident la liste d'indicateurs clefs.
		« Le chemin parcouru » Chaque participant présente son retour sur la formation, ce qu'il a appris + sa feuille de route



SEIN DE L'ENTREPRISE POUR POUVOIR MIEUX LES PRÉVENIR.

- Objectifs opérationnels
- Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires
- Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux
- Construire sa boîte à outils
- Définir ses indicateurs clefs de pilotage

Dates

Modalités

Dates	Lieu de formation
09 & 17 Janvier 2025 Autres dates à venir	Sur le lieu d'une entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres constitutifs de l'EPL
	(Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommes)

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Notre approche repose sur 5 piliers:

- Une approche réflexive : la mise en œuvre d'autodiagnostic et l'analyse des pratiques professionnelles managériales
- Une approche expérientielle : la prise en compte des expériences professionnelles des participants Une approche didactique : les apports théoriques illustrés par l'expérience du formateur et des participants.
- Une approche pratique et interactive : La mise en œuvre d'exercices pratiques, de mises en situation d'entrainement et d'ateliers de travail collectifs
- Une approche personnalisée: La finalisation d'un plan d'action de chaque participant visant à identifier ses propres pistes de travail



Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Une version papier des supports clés sera remise aux participants.

Durée: 14h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Horaires: 8h30-12h30 & 14h00-17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Jean-Christophe MAUMELLAT – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation formative pendant la formation, permettant :

à chaque participant de prendre conscience de ses acquis et de déterminer ce qu'il se sent prêt à mettre en œuvre à l'issue de la formation (sentiment d'efficacité personnelle)

Mode d'évaluation

au formateur de faire un point sur la progression de chacun et de déterminer les points à revoir (contenu) et les exercices à renforcer (passage à l'action)

Une grille d'évaluation des acquis sera complétée par le formateur et remise aux participants Une enquête de satisfaction individuelle sera diffusée.

Validation

Une attestation de suivi de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Public Visé

d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Niveau d'entrée / Préreguis **Effectifs**

Mini: 5 / Maxi: 10

Managers de proximité des entreprises viticoles, de maisons de négoce et de caves coopératives, ayant besoin

ersion janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION .

	MODULES	Contenu
	JOUR 1 – MATIN	Un <u>questionnaire</u> en ligne composé de 20 questions permettra de faire le point sur perception que le manager a de ses pratiques dans 3 domaines : - Le management du travail - Le management des hommes - Le manager
		« Atelier cocktail » En lieu et place du traditionnel tour de table, nous mettrons en place un « atelie cocktail » pour favoriser la rencontre entre les participants, dresser le profil du group (expérience comme manager) et identifier les problèmes rencontrés et les attentes. Elaboration du mur des objectifs individuels.
		« Marions-les » Les participants doivent relier en binôme les générations avec les comportemen associés.
Contenu		« Le jeu des 2 coins » Ce qui change : ce qui ne change pas Les participants sont répartis en 2 groupes pour définir ce qui a changé ou pa concernant les 5 items suivants : La posture du manager
Con		Les bonnes pratiques managériales La relation au travail
		- La relation à l'autorité - Les leviers de motivation « Tour de table à usage unique » Chaque participant donne un point qu'il a retenu de la séquence précédente.
		« Chassez l'intrus » Les 6 piliers du management Les participants doivent faire un tri pour déterminer les rôles du manager au regard de chacun des 6 piliers+ les 3 dimensions du management au sein de l'entreprise.
		« Autopositionnement collaboratif » Analyse des forces et faiblesses Chaque participant se situe sur l'échelle des 6 piliers pour identifier ses forces et le risques auxquels il peut être exposé. Dans un second temps, les managers chercher ensemble des parades aux risques identifiés.
		« <u>Transposition</u> » Chaque participant, à partir du travail précédent et de l'autodiagnostic complété e amont de la formation, avec le soutien du formateur, liste un premier plan de progrè

avec a minima 2 actions concrètes à mettre en place après la formation.

	MODULES	Contenu
	JOUR 1 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du dernier survivant »</u> Les participants sont en file indienne. Chaque participant évoque un point évoqué lors de la matinée jusqu'à qu'il n'y ait plus d'idées. Pas d'idée = élimination.
		« A la découverte » Le formateur présente des comportements de managers. Les participants doivent déterminer à quel style de management ils correspondent (directif, persuasif).
		« Atelier Rose-noir » Le formateur constitue 2 groupes G1 : Nous sommes fin 2024. Les pratiques managériales en vigueur sont efficaces :
enn		le turn-over a baissé, les collaborateurs sont impliqués et les résultats de l'entreprise sont au RDV. Comment expliquez-vous ce succès ? G2: Nous sommes fin 2024.C'est la catastrophe. Les démissions s'enchaînent. Les collaborateurs présents sont démobilisés. Ils ne croient plus dans le management.
Contenu		Comment expliquez-vous cette situation ? Cet atelier permet d'identifier les risques et les conditions de réussite et surtout, dans un second temps de déterminer les leviers sur lesquels ils peuvent agir.
		 « Quizz interactif » Un quizz dynamique sera proposé pour identifier les piliers de la QVT. « Carte mentale » Les participants réalisent une synthèse de tout ce qui a été vu depuis le matin.
		<u>« Carte mentale »</u> Les participants réalisent une synthèse de tout ce qui a été vu depuis le matin.
		« Transposition et engagement » Chaque participant à partir d'une grille remise par le participant croisera la situation de l'entreprise avec les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle avec ses pratiques managériales. Chaque participant listera 2 risques, 2 points de forces et 2 priorités.
		« Je garde, je jette, j'ajoute, j'améliore » Un retour sur la journée pour mobiliser les participants et évaluer les acquis + présentation de la seconde journée.

	MODULES	Contenu
	JOUR 2 – MATIN	« 3 phrases 3 schémas » Les participants font une synthèse de ce qui a été vu lors de la première journée Elaboration du mur des objectifs individuels.
		« C'est l'histoire du tapis » Cette activité permet de distinguer l'origine du problème et l'origine du conflit.
		« Quizz » Les 3 registres de la communication
		Cette activité permet de distinguer le fait, le sentiment et l'opinion.
_		Les participants prendront conscience des mauvaises pratiques de communication et
Contenu		
n		« Entraînement »
Co		 Les participants échangent sur 2 registres clefs : fait et sentiment. « Le défi des managers » Enjeux du travail, situations clefs et bonnes pratiques
		« Le défi des managers »
		Enjeux du travail, situations clefs et bonnes pratiques
		Les participants vont lister toutes les situation clefs auxquelles ils sont confrontés + les bonnes pratiques communes pour s'adapter aux nouveaux enjeux du travail.
		<u>« Jeux de rôle »</u> Les entretiens clefs
		Les participants font des jeux de rôle en s'appuyant sur le support de la formation pour
		s'approprier les bonnes pratiques en matière de posture, de communication et de méthode de conduite d'entretien.
		1 situation clef sera proposée selon les besoins des participants.
		Présenter des règles de fonctionnement à l'équipe Ou Donner des feedbacks
		constructifs

	MODULES	Contenu
Contenu	JOUR 2 – APRES-MIDI	We have the content of the content o

FORMATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

- COMPRENDRE LE RÔLE D'UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE
- Objectifs opérationnels
- Adopter la bonne posture en tant que maître d'apprentissage, en lien avec le niveau de l'apprenti
- Devenir acteur dans le processus d'intégration de l'apprenti en préparant son accueil
- Fixer des objectifs et devenir acteur dans la transmission des savoir-être et des savoir-faire auprès de l'apprenti
- Organiser l'accompagnement de son apprenti
- Développer la communication avec l'apprenti et avec le CFA

Dates

Modalités

Dates	Lieu de formation
Les 09 et 10 Décembre 2025	Blanquefort

☑ Partage d'expériences

☑ Quiz interactif

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05

christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour

Horaires & localisation de la formation :

Organisation de la formation BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Didier FESIL MOF 1997 et 2000, et Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou

le cas échéant, des partenaires.

Mode d'évaluation

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Attestation de fin de formation.

Validation **Public Visé**

Toute personne devant encadrer un apprenant dans le cadre d'un contrat en apprentissage.

Niveau d'entrée / Prérequis

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Effectifs

Mini: 1 / Maxi: 10

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

Mme GUIONIE Audrev

•www.cdfacfppa33.com

Contact

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet.

Nous consulter

Version janvier 2025

COÛT

102



FORMATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

	MODULES	Contenu
	1 ^{er} JOUR	 - Le contrat d'apprentissage : à l'aide de vidéos courtes et d'un quiz interactif, comprendre le statut de l'apprenti, les engagements mutuels de l'apprenti et l'employeur et le rôle du CFA. - Les risques professionnels : quels sont-ils et comment les prévenir ?
Contenu		 Quelle formation choisir? A partir du référentiel de formation, lister les activités qui pourront être confiées à l'apprenti Quel tuteur choisir? Discussion autour des compétences techniques et « soft skills » à avoir pour mener à bien la mission du maître d'apprentissage. Une auto évaluation vous sera proposée.
CC	2 ^{ème} JOUR	- Quels sont les 4 rôles du maître d'apprentissage (MA) ? 1) Accueillir et intégrer son apprenti 2) Communiquer avec son apprenti 3) Transmettre et suivre ses acquis en entreprise 4) Préparer son apprenti à la réussite du diplôme Des outils et conseils vous seront délivrés pour mener à bien ces 4 missionsComment remplir le livret de l'apprenti ? (lien Entreprise/CFA) -Rappel sur l'importance des visites en entreprises, et de l'assiduité de l'apprenti -Mise en place et utilisation de Net-Ypareo (process) -Mise en situation sous forme de jeu de rôle -Point sur la mobilité européenne Bilan de fin de formation



TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

Objectifs généraux

COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA TAILLE DES ROSIERS. DES ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT ET LES METTRE EN PRATIQUE SELON LES RÈGLES DE LA BIOLOGIE VÉGÉTALE

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Appréhender les différentes interventions en fonction du site et de la catégorie de rosiers, d'arbres
- Réaliser un chantier en respectant le végétal, la biodiversité et les règles de sécurité
- Connaître les caractéristiques et taille des rosiers
- Connaître les spécificités des arbres et arbustes, et la gestion raisonnée des tailles

כ	а	t	e	ς	

Dates	Lieu de formation	
24 & 25 Février 2025	- Latresne	
27 & 28 Novembre 2025		

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

formation

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE: Site Aérocampus – 1 Route de Cénac – 33360 LATRESNE – Tél: 05 56 21 01 01 –

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée

Mode d'évaluation

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Mathieu CAZALIS – ou le cas échéant, des

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Encadrants

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé

Les professionnels de l'aménagement paysager - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Modalités d'inscription

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.030

COÛT

24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

www.cdfacfppa33.com

Contact

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Caractéristiques et taille des rosiers	3h30	 Les différentes catégories de rosiers Les enjeux de la taille Périodes de taille Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal
Les spécificités des arbres et la gestion raisonnée des tailles	4h45	 Les différentes tailles des arbres Les enjeux de la taille Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal Principes de la taille en sec
Les spécificités des arbustes et la gestion raisonnée des tailles	4h45	Les différentes tailles des arbustes Les enjeux de la taille Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal Principes de la taille en sec
Evaluation et bilan de la formation de façon collective et individuelle	1h	Évaluation de la formation



MAINTENANCE PETIT MATERIEL EN JARDINS-ESPACES VERTS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

CONNAISSANCE, UTILISATION ET ENTRETIEN DES PETITS MATÉRIELS EN ESPACES VERTS, EN TOUTE SÉCURITÉ

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Assurer l'entretien courant du petit matériel
- Diagnostiquer des pannes simples et y remédier
- Procéder aux réparations et à l'entretien de conservation

	Dates	Lieu de formation		
Dates	Du 26 au 28 Février / Du 13 au 15 Octobre 2025	Latresne		

⊠ Études de cas

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, Modalités

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée : 21h

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE: Site Aérocampus – 1 Route de Cénac – 33360 LATRESNE – Tél: 05 56 21 01 01 –

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Mathieu CAZALIS – ou le cas échéant, des

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé Salariés en jardin-espaces verts - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Préreguis

Organisation de la

Mode d'évaluation

formation

Encadrants

COÛT

Contact

Effectifs

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Modalités d'inscription Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com





MAINTENANCE PETIT MATERIEL EN JARDINS-ESPACES VERTS

MODULES	Contenu	
<u>1^{er} JOUR</u> MATIN ENTRETIEN PETIT MATERIEL	 Utilisation et entretien Notions de mécanique (moteurs 2 temps et 4 temps) Rappel des règles d'utilisation et réglages Travaux pratiques en fonction de la demande sur le matériel mis à disposition (appareils thermiques et/ou à batteries): débroussailleuses, tronçonneuses, élagueuses, taille-haies, souffleurs, tondeuses (autotractée, autoportées), motobineuse, pulvérisateur à dos 	2025
APRES-MIDI	 Entretien et maintenance des matériels : Différentes vidanges Contrôle des niveaux Travaux pratiques 	Version janvier
<u>2^{ème} JOUR</u> MATIN	 Affûtage et montage des lames ou couteaux Graissage divers, nettoyage des filtres Allumage, tension des courroies Travaux pratiques 	
APRES-MIDI	 Pose du fil à un rotofil Contrôle de l'engin avant le départ de l'atelier Travaux pratiques 	
<u>3^{ème} JOUR</u> MATIN	 Terminer un chantier : Nettoyer le matériel Vérifier le matériel Ranger le matériel Test de capacité Travaux pratiques 	
APRES-MIDI	 Ergonomie des gestes et postures de travail Travaux pratiques Test de capacités Bilan de formation 	7.7

ASSISTANCE AU BLESSÉ DANS L'ARBRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ASSISTER UN BLESSÉ LORS DES OPÉRATIONS DE TAILLE, D'ASCENSION ET DE DÉMONTAGE.
- ACCÉDER AU BLESSÉ ET REDESCENDRE EN SÉCURITÉ AU SOL.
- PORTER ASSISTANCE EN ASCENSION SUR NŒUD OU POIGNÉES, EN SRT OU EN ASCENSION À L'ANGLAISE.

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Savoir accéder au blessé
- Savoir porter assistance
- Savoir redescendre en sécurité au sol

Dates		

Dates	Lieu de formation	
Du 10 au 12 Février 2025	Latresne	
Du 03 au 05 Novembre 2025		

 Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la

Durée: 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE: Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33360 LATRESNE - Tél: 05 56 21 01 01 -

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

formation

Modalités

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Dylan RAIMBAULT – ou le cas échéant, des

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Mode d'évaluation

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé

Salariés d'entreprises de travaux paysagistes et autres

Autres statuts: nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

COÛT

Autres: nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



Contact

108

www.cdfacfppa33.com



ASSISTANCE AU BLESSÉ DANS L'ARBRE

MODULES	Contenu
1 ^{er} JOUR	 Présentation de la formation Analyse et réflexion sur les méthodes de travail des stagiaires. Les moyens de préventions à mettre en œuvre lors des travaux dans les arbres Rappel du contexte réglementaire de la profession Vérification des EPI des stagiaires
2 ^{ème} JOUR	 Sauvetage lors des phases d'accès : système débrayage, footlock, poignées d'ascension. Sauvetage lors des phases de travail de taille : comment accéder à la victime mise en sécurité retour dans puit de descente descente chargée corde trop courte
3ème JOUR	 Sauvetage sur fût Evaluation de fin de formation : Explicitation à l'oral suivant une situation d'accident décrite par le formateur. Mise en situation pratique dans l'arbre suivant une situation et un contexte décrit par le formateur. Bilan de formation

TRONÇONNEUSE ET DÉBROUSSAILLEUSE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

AMÉLIORER SA PRODUCTIVITÉ LORS DES TRAVAUX DE TRONÇONNAGE ET DÉBROUSSAILLAGE PAR DES TECHNIQUES APPROPRIÉES ET EN SÉCURITÉ

Objectifs opérationnels

Être capable de :

- Connaître le matériel de tronçonnage et de débroussaillage
- Savoir sécuriser un chantier
- Savoir utiliser le matériel en toute sécurité et rendre compte d'éventuels dysfonctionnement
- Savoir nettoyer et entretenir son matériel

Dates	

Dates	Lieu de formation
Du 17 au 19 Novembre 2025	Latresne

□ Cours pratiques

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, Modalités plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation

Mode d'évaluation

Durée: 21h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE : Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33360 LATRESNE - Tél : 05 56 21 01 01 -

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde Mathieu CAZALIS – ou le cas échéant, des **Encadrants**

partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé Salariés en jardin-espaces verts - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Préreguis **Effectifs**

Modalités d'inscription

COÛT

Contact

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur Modalités d'entrée

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres: nous consulter Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



TRONÇONNEUSE ET DÉBROUSSAILLEUSE

MODULES	Contenu
1 ^{er} JOUR MATIN en atelier	 Désignation des principaux organes Nettoyage des principaux organes Affûtage Rendre compte de toute anomalie de fonctionnement Fonctionnement des machines Gestes et postures Les techniques de débroussaillage en sécurité et de petits abattages
APRES-MIDI en salle	 Les techniques de débroussaillage en sécurité et de petits abattages Balisage et signalisation, mise en sécurité du chantier Préparer son matériel, choix de l'outil de coupe EPI Connaissance des règles de sécurité Chantier d'entretien : débroussaillage, petits abatages, traitement et recyclage des déchets verts sur place
2 ^{ème} JOUR	 Organisation du travail Évaluer les dangers Travail en sécurité, respect des consignes Méthodes d'avancements Évacuation des déchets Compte rendu de l'avancement des travaux Faire part d'éventuels incidents si nécessaire Finition du chantier Visionnage commenté des interventions
3ème JOUR	 Organisation du travail Évaluer les dangers Travail en sécurité, respect des consignes Méthodes d'avancements Évacuation des déchets Compte rendu de l'avancement des travaux Faire part d'éventuels incidents si nécessaire Finition du chantier Visionnage commenté des interventions Bilan de formation Retour des participants Les points importants de la formation Préconisations éventuelles

•www.cdfacfppa33.com



MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHERBAGE **CHIMIQUE**

Objectifs généraux

RECONNAÎTRE LES ADVENTICES, COMPRENDRE L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SUR L'HOMME ET LA NATURE, DÉCOUVRIR LA RÉGLEMENTATION, S'INITIER AU PLAN DE DÉSHERBAGE ET CONNAÎTRE LES TECHNIQUES **ALTERNATIVES.**

Objectifs opérationnels

Dates

Les principales adventices. Les conséquences de l'utilisation de traitements chimiques, la réglementation et la définition des produits phytopharmaceutiques. Identification et mesure des zones à désherber selon les risques de ruissellement et de pollution. Les techniques de luttes directes et indirectes. Mise en pratique des méthodes alternatives à la lutte chimique. Mise en situation.

Modalités		

Dates Lieu de formation Nous consulter A définir

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme

CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée: 7h Horaires & localisation de la formation :

- Sur le site de l'entreprise ou sur l'un de nos sites
- Horaires à définir

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Les professionnels de l'aménagement paysager souhaitant s'initier aux méthodes alternatives de désherbage.

- Autres statuts: nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

980€/jour pour un groupe de 1 à 5 personnes (possibilité de complément en cas de mise à COÛT disposition de matériel). Autres : nous consulter.

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

formation

Encadrants

Organisation de la

Mode d'évaluation

Validation

Public Visé

Niveau d'entrée / Prérequis **Effectifs**

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Contact



MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Les principales adventices		Adventices, problématiques en ZNA
	Les conséquences de l'utilisation des traitements chimiques		 Dangers des produits, études épidémiologiques, voies de pénétration, situations d'exposition aux dangers Impacts sur l'environnement Devenir des produits phytopharmaceutiques
	La réglementation et la définition des produits phytopharmaceutiques		 Cadre réglementaire français, responsabilités et définition des produits pharmaceutiques Usages autorisés et Bulletin de Santé Végétal
	Identification et mesure des zones à désherber selon les risques de ruissellement et de pollution	7h	Définition et principe du plan de désherbage, notion de gestion différenciée et déroulement et prescriptions
	Les techniques de luttes directes et indirectes		 Lutte mécanique Lutte physique : les différents types de désherbeurs Paillages et couverts végétaux
	Mise en pratique des méthodes alternatives à la lutte chimique		Mise en situation d'utilisation de différents matériels
	Evaluation et bilan de la formation de façon collective et individuelle		Évaluation de la formation



RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- PHYSIOLOGIE D'UN VÉGÉTAL
- CONNAISSANCE DES CONIFÈRES, DES ARBUSTES À FLEURS ET DES ARBRES

Objectifs opérationnels

- Description d'un végétal : les organes, le port, etc.
- Vocabulaire scientifique et technique nécessaire à l'utilisation des clés de détermination
- Clés de détermination
- Observation des végétaux
- Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales

7	a	٠	۵	c	

Modalités

Dates	Lieu de formation
Nous consulter	A définir

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme



CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation

Mode d'évaluation

Encadrants

Validation

Public Visé

COÛT

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée: 14h

Horaires & localisation de la formation :

- Sur le site de l'entreprise ou sur l'un de nos sites
- Horaires à définir

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Les professionnels de l'aménagement paysager - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Effectifs

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

980€/jour pour un groupe de 1 à 5 personnes (possibilité de complément en cas de mise à disposition de matériel). Autres : nous consulter.

Mme GUIONIE Audrey

•www.cdfacfppa33.com

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Contact Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

114



RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Accueil Recueil des attentes des participants	3h30	Appréhender les objectifs des stagiaires, adapter les niveaux d'intervention	
nn	Physiologie d'un végétal		Utiliser un vocabulaire technique approprié	 Description d'un végétal : les organes, le port, etc. Vocabulaire scientifique et technique nécessaire à l'utilisation des clés de détermination
Contenu	Connaissance des conifères	3h30	Utiliser les clés de reconnaissance des conifères	 Clés de détermination Observation des végétaux Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales
	Connaissance des arbustes à fleurs	3h30	Déterminer une variété à partir d'un échantillon de végétal	 Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales Clés de détermination Observation des végétaux Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales
	Connaissance des arbres	3h30	Déterminer une variété à partir d'un échantillon de végétal	 Clés de détermination Observation des végétaux Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales

Version janvier 2025

OPERATIONS COMMUNES ET HYGIÈNE DE CHAI

Objectifs généraux

- MENER À BIEN LES OPÉRATIONS DE LA VINIFICATION ET SULFITAGE DANS LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE DU CHAI ET DE SÉCURITÉ
- PRÉPARER, ENTRETENIR ET REMISER LE MATÉRIEL VINAIRE

Objectifs opérationnels

- Enjeux à chaque étape de la vinification : traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage et sulfitage
- Fermentation alcoolique et malo-lactique : principes, suivi, maitrise de température, levurage, remontage, etc.
- Matériel vinaire et contenant : matériaux, organes de cuves et de pompes, etc.
- Nettoyage et désinfection
- Sécurité et prévention des risques

D	a	t	e	S

Dates	Lieu de formation
À définir en 2025	Sur site entreprise

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Organisation de la

formation

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05



christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires

pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle Mode d'évaluation

stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Préreguis Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Effectifs

Mini: 6 / Maxi: 12

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Contact Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Encadrants

Public Visé

Modalités d'inscription

116

www.cdfacfppa33.com



	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Mener à bien les opérations communes de la vinification, du sulfitage dans le respect des règles d'hygiène du chai.	4h	Définir les principes généraux de la vinification	 Mise en évidence des opérations communes et hygiène à chaque étape Enjeux à chaque étape de la vinification : Protection et traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage, sulfitage Focus sur le sulfitage : principe, produits, réglementation, EPI, calcul, auxiliaires
Contenu		3h	Participer aux opérations communes de vinification Définir et connaître les principes du sulfitage	Les fermentations (schémas) • Fermentation alcoolique : définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA • Fermentation malolactique : définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée Matériels et contenants vinaires : matériaux, organes, cuves pompe
Con		2h	remiser le matériel vinaire,	Matériels et contenants vinaires : matériaux, organes, cuves pompe
		2h	assurer l'hygiène du chai	 Nettoyage et désinfection : définitions/intérêt Utilisation des produits de nettoyage et de désinfection
		1h	Préparer, entretenir et remiser le matériel vinaire, assurer l'hygiène du chai	Sécurité et prévention des risques à chaque étape
		1h	Étude de cas sur site	Visite d'un chai sur site d'exploitation (Château DILLON, Château GRAND BARIL – REAL CAILLOU)
		1h	Évaluation de la formation	Bilan de la formation



Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

- MAÎTRISER LES PRINCIPES ET LES ETAPES DE VINIFICATION : ROUGE. BLANC. ROSE. CLAIRET, LIQUOREUX.
- CONNAÎTRE LES PRINCIPES DU SOUTIRAGE, DE L'OUILLAGE, DE LA CLARIFICATION ET **DE LA STABILISATION**

Connaître les différentes étapes de la vinification :

- Opérations préfermentaires
- Vinifications des vins
- Élevage des vins
- Les défauts du vin
- Clarification et stabilisation

Dates

Dates	Lieu de formation
Du 19 au 22 Mai	Blanquefort et/ou Montagne

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme

CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires

pour les actions communes

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle

stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun préreguis

Niveau d'entrée / Préreguis

Mini: 6 / Maxi: 12

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Contact

Mode d'évaluation Validation

Organisation de la

formation

Encadrants

Public Visé

Effectifs

Modalités de rémunération

Modalités d'inscription

118

www.cdfacfppa33.com

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
		4h	Connaitre les étapes pré- fermentaires et le rôle du sulfitage	Mise en évidences des opérations • Protection et traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage, sulfitage • Focus sur le sulfitage : principe, produits, réglementation, EPI, calcul, auxiliaires
		3h	Définir et connaitre les étapes de la fermentation	 Les fermentations (schémas): rouge Fermentation alcoolique: définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA Fermentation malolactique: définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
5		4h	Définir et connaitre les étapes de la fermentation	 Fermentation malolactique: définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée Les fermentations (schémas): rosé, clairet Fermentation alcoolique: définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA Fermentation malolactique: définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
Contenu	Connaitre les étapes de vinification et d'élevage des vins	3h	Définir et connaitre les étapes de la fermentation	 Les fermentations (Schémas): Blancs, liquoreux Fermentation alcoolique: définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA Fermentation malolactique: définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
		4h	Connaître les différentes étapes de l'élevage des vins	 Les différentes méthodes d'élevage : cuves, barriques Les méthodes alternatives avec l'utilisation des dérivés du bois : copeaux, stave, etc. Les techniques de soutirage, d'ouillage et de sulfitage
		3h	Connaître les risques liés à l'hygiène du matériel vinaire	 Nettoyage et désinfection du matériel vinaire à chaque étape Conséquences d'un manque d'hygiène sur l'élevage des vins Savoir identifier les maladies du vin et leurs causes
		4h	Identifier les étapes de clarification et de stabilisation des vins	 Les différentes méthodes de clarification et de filtration (collage, filtration mécanique,) Les différents types de stabilisation
		2h	Visite d'un chai	
		1h	Évaluation de la formation	Bilan de la formation



CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE

Objectifs généraux

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION EN SÉCURITÉ EN VUE D'OBTENIR LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE 3

• Catégorie 3: chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg

Objectifs opérationnels

<u>Théorie</u>: Réglementation, technologie des chariots, prévention des risques <u>Pratique</u>: Vérifications, adéquation, conduite, circulation, manœuvre

Manutention : prise et dépose de charges au sol, gerbage et dégerbage en pile, prise et dépose en palettier, stockage et déstockage à grande hauteur, chargement et déchargement de véhicules, manutention de charge longue, volumineuse

TEST théorique et pratique du CACES R489

ח	a	t	ρ	S

Dates	Lieu de formation	
Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort	

☑ Cours théoriques ☑ Études de cas ☑ TEST Théorique et Pratique

☑ Mise en situation pratique
☑ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux

Modalités

Organisation de la

Mode d'évaluation

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités de rémunération

Modalités d'inscription

formation

Encadrants

Validation

Public Visé

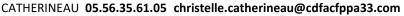
Effectifs

Contact

techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

<u>Handicap</u>: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme



Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires

pour les actions communes (testeur : Aftral)

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des chariots de catégorie 3 conformément à

la réglementation CNAMTS R489 si résultat positif, RS55055-JO/BO:27/01/2020

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

à lire et écrire le français.

Mini : 4 / Maxi : 6

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025

CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE

MODULES	Contenu
1er JOUR MATIN	Accueil
Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	Réglementation : connaissances générales Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES® Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention Catégories de CACES® correspondantes Technologie des chariots de manutention Chariots thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages. Circuit hydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite Notions élémentaires de physique – Stabilité Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge.
1er JOUR APRES MIDI Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	Risques liés à l'utilisation Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées Vérifications d'usage Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur. Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ? Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau Exploitation des chariots Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger. Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules - Consignes en cas d'accident ou d'incendie. Eco-gestes du cariste
Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	 Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres Accès et descente en sécurité Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : Prise et dépose d'une charge au sol Gerbage et dégerbage de charges en pile Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier Chargement et déchargement d'un véhicule Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Opérations d'entretien journalier Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées



CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE

rı	ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA	
	MODULES 2ème LOUID ADDES MAIDI	Contenu
	2 ^{ème} JOUR APRES MIDI	Vérifications et essais de prise de poste
Contenu	Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	 Conduite et manœuvres Accès et descente en sécurité Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : Prise et dépose d'une charge au sol Gerbage et dégerbage de charges en pile Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier Chargement et déchargement d'un véhicule Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Opérations d'entretien journalier
		Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées
	3ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Opérations d'entretien journalier Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées Passage test CACES® Évaluation théorique Évaluation pratique
	Bème JOUR MATIN	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique



CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3: RENOUVELLEMENT

Objectifs généraux

ACTUALISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE 3

Catégorie 3 : chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg

Objectifs opérationnels

<u>Théorie</u>: Réglementation, technologie des chariots, prévention des risques Pratique: Vérifications, adéquation, conduite, circulation, manœuvre

Manutention : prise et dépose de charges au sol, gerbage et dégerbage en pile, prise et dépose en palettier, stockage et déstockage à grande hauteur, chargement et déchargement de véhicules, manutention de charge longue, volumineuse

TEST théorique et pratique du CACES R489

Dates	

Modalités

Organisation de la

Mode d'évaluation

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

formation

Encadrants

Validation

Public Visé

Effectifs

Nous consulter Montagne et/ou Blanquefort	Dates	Lieu de formation
Working the Color District	Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort

☑ TEST Théorique et Pratique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations,

plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -

<u>Handicap</u>: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme

CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33570 MONTAGNE Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h & 13h-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires

pour les actions communes (testeur : Aftral)

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) des chariots de catégorie 3 conformément à la

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

réglementation CNAMTS R489 si résultat positif, RS55055-JO/BO:27/01/2020

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

à lire et écrire le français.

Mini: 4 / Maxi: 6

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

Nous consulter

site Internet.

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

www.cdfacfppa33.com

Contact

COÛT

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le 23



CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : RENOUVELLEMENT

CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : RENOUVELLEMENT

MODULES	Contenu
1er JOUR APRES MIDI 3 H 30 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres Accès et descente en sécurité Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité
Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	 Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : Prise et dépose d'une charge au sol Gerbage et dégerbage de charges en pile Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier Chargement et déchargement d'un véhicule Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne
	 Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance Opérations d'entretien journalier Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées
2ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	 Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées Passage test CACES® Évaluation théorique Évaluation pratique
2ème JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A INITIATION

Objectifs généraux

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE A

Objectifs opérationnels

Modalités

formation

Encadrants

Validation

Public Visé

Organisation de la

Mode d'évaluation

Catégorie A: Tracteurs et petits engins de chantier mobiles : tracteurs agricoles jusqu'à 50 cv, mini pelles jusqu'à 6 tonnes, mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes, moto basculeurs jusqu'à 4,5 tonnes, minicompacteurs jusqu'à 4,5 tonnes.

Théorie: Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation

Pratique: Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres

TEST théorique et pratique du CACES R482

Dates	Dates		Lieu de formation
Dates	Nous consulter		Latresne
	X Cours théoriques	X Études de	cas XI TEST Théorique et Pratique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

<u>Handicap</u>: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme



Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Durée : 21h

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE: Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33 360 LATRESNE - Tél : 05 56 21 01 01

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires

pour les actions communes (testeur Aftral)

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie A

conformément à la réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS5081-JO/BO:02/03/2020)

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

à lire et écrire le français.

Effectifs Mini: 4 / Maxi: 6

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet. 126

www.cdfacfppa33.com

COÛT

Modalités d'inscription

Contact

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : INITIATION

MODULES	Contenu
1er JOUR MATIN	
	Accueil
Acquérir les connaissances théoriques	Réglementation : connaissances générales
nécessaires	Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de
à la conduite en sécurité des engins de chantier	manœuvre / du signaleur / de l'homme-trafic
Chantie	 Dispositif CACES®: formation, CACES® et autorisation de conduite
	 Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
	Technologie des engins de chantier
	Terminologie et caractéristiques générales
	 Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et
	mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage),
	• Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
	Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
	 Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
	• Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de
	chantier, leurs utilisations possibles,
	• Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.
	Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES®
	Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
	• Catégories de CACES® R482 correspondantes
	Règles de circulation applicables aux engins de chantier
	 Existence d'une issue de secours sur les engins concernés. Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier Catégories de CACES® R482 correspondantes Règles de circulation applicables aux engins de chantier Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique
	Circulation sur le chantier et voie publique
	Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
1er JOUR APRES MIDI	 Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux
Acquérir les connaissances théoriques	déplacements de l'engin
Acquérir les connaissances théoriques nécessaires	Exploitation des engins de chantier
à la conduite en sécurité des engins de	 Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre)
chantier	 Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège
	Transport et élévation de personnes
	Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin
	Justification du port des EPI
	Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur
	Gestes de commandement
	Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives
	 Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attentior
	Vérifications d'usage
	Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP
	Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau
	Principales anomalies

Contenu

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : INITIATION

MODULES	Contenu
2ème JOUR MATIN	Vérifications et essais de prise de poste
Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge Maîtriser les trajectoires, la vitesse Sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique Utiliser correctement les dispositifs de freinage Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite Respecter les conditions de stabilité de l'engin Garantir la sécurité des piétons Tenir compte des angles morts Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté Stationner et arrêter l'engin en sécurité Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : 'Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque, etc.) Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock Vider la benne en sécurité Réaliser une tranchée Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste Effectuer le rompactage d'une plate-forme ou d'une piste Réaliser un forage Approcher un talus Lever une charge simple ou complexe Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat Positionner les équipements en sécurité Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner Effectuer les opérations d'entretien journalier Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes Chargement – déchargement sur porte-engins Adéquation du porte-engins au matériel à charger Vérification et stabilisation du porte-engin Chargement de l'engin, arrimage Déchargement de l'engin

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A :

PF		A FORMATION :
	MODULES	Contenu
Contenu	ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA MODULES 2ème JOUR APRES MIDI Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	
		 Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner Effectuer les opérations d'entretien journalier Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes Chargement – déchargement sur porte-engins
		 Adéquation du porte-engins au matériel à charger Vérification et stabilisation du porte-engin Chargement de l'engin Attelage de l'engin, arrimage Déchargement de l'engin
	3ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES®

3ème JOUR APRES MIDI

en sécurité

Vérifier par le passage d'un test théorique et es acquis de la formation pour la conduite

Passage test CACES®

Évaluation théorique Évaluation pratique

129

Version janvier 2025

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A RENOUVELLEMENT

Objectifs généraux

ACTUALISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE A

Objectifs opérationnels

Modalités

formation

Encadrants

Validation

Organisation de la

Mode d'évaluation

Catégorie A: Tracteurs et petits engins de chantier mobiles : tracteurs agricoles jusqu'à 50 cv, mini pelles jusqu'à 6 tonnes, mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes, moto basculeurs jusqu'à 4,5 tonnes, minicompacteurs jusqu'à 4,5 tonnes.

Théorie: Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation

Pratique: Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres

TEST théorique et pratique du CACES R482

Datas	Dates		Lieu de formation
Dates	Nous consulter		Latresne
		⊠ Études de	cas 🗵 TEST Théorique et Pratique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme

CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

LATRESNE: Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33 360 LATRESNE - Tél : 05 56 21 01 01 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes (testeur Aftral)

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et

financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie A conformément à la réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS5081-JO/BO:02/03/2020)

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

à lire et écrire le français.

Effectifs Mini: 4 / Maxi: 6

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

www.cdfacfppa33.com

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le

site Internet.

Public Visé

Modalités d'inscription

Contact

130

Contenu

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : RENOUVELLEMENT

ROGRAMME DETAILLE DE L	
1er JOUR MATIN	Accueil Contenu
	Réglementation : connaissances générales
3 H 30	 Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de
Actualiser les connaissances théoriques	manœuvre / du signaleur / de l'homme-trafic
nécessaires	Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite
à la conduite en sécurité des engins de	 Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels
chantier	Technologie des engins de chantier
	Terminologie et caractéristiques générales
	 Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et
	mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage),
	 Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
	 Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
	 Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
	• Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de
	chantier, leurs utilisations possibles,
	• Existence d'une issue de secours sur les engins concernés.
	• Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
	• Catégories de CACES® R482 correspondantes
	Règles de circulation applicables aux engins de chantier
	• Identification des panneaux / marquages et signification
	• Circulation sur le chantier et voie publique
	Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® • Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier • Catégories de CACES® R482 correspondantes Règles de circulation applicables aux engins de chantier • Identification des panneaux / marquages et signification • Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
	• Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux
	déplacements de l'engin
	Exploitation des engins de chantier
	 Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre)
	• Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège
	Transport et élévation de personnes
	Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin
	Justification du port des EPI
	Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur
	Gestes de commandement
	Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives
	• Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attentior
	Vérifications d'usage
	Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP
	Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau
	Principales anomalies

Vérifier par le passage d'un test théorique

les acquis de la formation pour la conduite

et pratique

en sécurité

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : RENOUVELLEMENT

PF	ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA	FORMATION:	
	MODULES	Contenu	
		Vérifications et essais de prise de poste	
	1er JOUR APRES MIDI 3 H 30	Conduite et manœuvres	
	3 11 30	Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis	
		 Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charg Maîtriser les trajectoires, la vitesse 	,e
	Réaliser les vérifications et essais de prise de poste	 Sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique 	۵
	Utiliser en sécurité un engin de chantier.	 Utiliser correctement les dispositifs de freinage 	-
	Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau.	 Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite 	
	Rendre compte des difficultés et anomalies	1	
	rencontrées	Garantir la sécurité des piétons	
		Tenir compte des angles morts	
		 Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effect. 	ıer
		Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la	
		circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté	
		Stationner et arrêter l'engin en sécurité	10
		• Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :	:02
		Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque, etc.)	er 2
		Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock	iNVi
		Vider la benne en sécurité	n ja
		Réaliser une tranchée Fife at une la média de divine plate forme que d'une miste	Version janvier 2025
		 Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste 	Ve
5		Réaliser un forage	
e e		Approcher un talus	
contenu		Lever une charge simple ou complexe	
ό		Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse	
		Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance	
		Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat	
		Positionner les équipements en sécurité	
		 Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, 	
		consigner	
		Effectuer les opérations d'entretien journalier	
		Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements	
		Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes	
		Chargement – déchargement sur porte-engins	
		Adéquation du porte-engins au matériel à charger Médification et et diffication du parte parie	
		Vérification et stabilisation du porte-enginChargement de l'engin	
		Attelage de l'engin, arrimage	
		Déchargement de l'engin	
	aòmo IOIID MANTINI		
	2^{ème} JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique	Passage test CACES® • Évaluation théorique	
	et pratique	Évaluation theorique Évaluation pratique	
	les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Evaluation pratique	
	2ème JOUR APRES MIDI	Passage test CACES®	
	Várifiar par la passaga d'un tost thágrique	1 4 1	

Évaluation théorique

Évaluation pratique

Version janvier 2025

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E INITIATION

Objectifs généraux

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE D'OBTENIR LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE E

Objectifs opérationnels

Catégorie E: Engins de transport ou d'extraction-transport : tombereaux, décapeuses, tracteurs agricoles de plus de 50 cv, etc.

Théorie: Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation

Pratique: Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres

TEST théorique et pratique du CACES R482

Dotos	Dates	Lieu de formation
Dates	Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Organisation de la

Mode d'évaluation

Niveau d'entrée / Prérequis

Modalités d'inscription

formation

Encadrants

Validation

Public Visé

Contact

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA -Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30 ou 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan

actions communes (testeur Aftral)

réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie E conformément à la

réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS55099-JO/BO:02/03/2020)

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner -

Autres statuts: nous consulter

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

à lire et écrire le français.

Effectifs Mini: 4 / Maxi: 4

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-

INSCRIPT°-FCC.docx

COÛT Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com



MODULES	Contenu	
er JOUR MATIN	Accueil	
er JOUR MATIN Equérir les connaissances théoriques écessaires la conduite en sécurité des engins de hantier	 Accueil Réglementation : connaissances générales Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du ch manœuvre / du signaleur / de l'homme-trafic Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Technologie des engins de chantier Terminologie et caractéristiques générales Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage, etc.) Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sé Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins chantier, leurs utilisations possibles Existence d'une issue de secours sur les engins concernés. 	curité de
	Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier Catégories de CACES® R.482 correspondantes	Version janvier 2025
or ADDES MIDI	Ràgles de circulation annlicables aux engins de chantier	
er APRES MIDI	Règles de circulation applicables aux engins de chantier • Identification des panneaux / marquages et signification	
	Règles de circulation applicables aux engins de chantier Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique	
Acquérir les connaissances	 Identification des panneaux / marquages et signification 	
	Identification des panneaux / marquages et significationCirculation sur le chantier et voie publique	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur Gestes de commandement Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'atternement 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur Gestes de commandement Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'atte Vérifications d'usage 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur Gestes de commandement Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'atte Vérifications d'usage Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP 	
Acquérir les connaissances héoriques nécessaires la conduite en sécurité des	 Identification des panneaux / marquages et signification Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège Transport et élévation de personnes Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin Justification du port des EPI Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur Gestes de commandement Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'atte Vérifications d'usage 	

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : INITIATION

MODULES	Contenu
Pème JOUR MATIN	Vérifications et essais de prise de poste
	Conduite et manœuvres
Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier.	 Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge Maitriser les trajectoires, la vitesse Sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique
Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	 Utiliser correctement les dispositifs de freinage Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite Respecter les conditions de stabilité de l'engin Garantir la sécurité des piétons Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes Tenir compte des angles morts Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté Stationner et arrêter l'engin en sécurité Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque) Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock Vider la benne en sécurité
	 Realiser une tranchee Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste Réaliser un forage Approcher un talus Lever une charge simple ou complexe Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse
	 Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat Positionner les équipements en sécurité Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner Effectuer les opérations d'entretien journalier Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

MODULES	Contenu
2 ^{ème} JOUR APRES MIDI	Vérifications et essais de prise de poste
	Conduite et manœuvres
	 Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis
Dáslicou los cárifications et consis de unico	• Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge
Réaliser les vérifications et essais de prise de poste	Maitriser les trajectoires, la vitesse
Utiliser en sécurité un engin de chantier.	• Sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique
Effectuer les opérations	Utiliser correctement les dispositifs de freinage
de fin de poste et de maintenance de 1er niveau.	Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite
Rendre compte des difficultés et	 Respecter les conditions de stabilité de l'engin
anomalies rencontrées	Garantir la sécurité des piétons
	Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes
	• Tenir compte des angles morts
	 Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuel
	 Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la
	Stationner et arrêter l'engin en cécurité
	• Stationner et arrêter l'engin en sécurité
	circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté Stationner et arrêter l'engin en sécurité Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque) Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock Vider la benne en sécurité
	• Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque)
	Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock
	Vider la benne en sécurité
	Realiser une trancnee
	Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
	Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste
	Réaliser un forage
	Approcher un talus
	Lever une charge simple ou complexe
	Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse
	Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
	Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat
	Positionner les équipements en sécurité
	• Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur,
	consigner
	Effectuer les opérations d'entretien journalier
	Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
3ème JOUR MATIN	Passage test CACES®
	Évaluation théorique
Vérifier par le passage d'un test théorique	Évaluation pratique
et pratique	
les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	
en securite	
3ème JOUR APRES MIDI	Passage test CACES®
Vérifier par le passage d'un test théorique	Évaluation théorique
et pratique	Évaluation trieorique Évaluation pratique
les acquis de la formation pour la conduite	Lvaluation pratique
en sécurité	
1	1

Version janvier 2025

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : RENOUVELLEMENT

Objectifs généraux

ACTUALISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE E

Objectifs opérationnels

<u>Catégorie E</u>: Engins de transport ou d'extraction-transport : tombereaux, décapeuses, tracteurs agricoles de plus de 50 cv, etc.

Théorie: Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation

Pratique: Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres

TEST théorique et pratique du CACES R482

Dates	

Modalités

formation

Validation

Public Visé

Organisation de la

Mode d'évaluation

Dates	Lieu de formation
Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort

▼ TEST Théorique et Pratique

⊠ Face à Face pédagogique

E 1251 Meorique et Fratique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

5

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT: 87 Av. Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h30 & 13h30-16h30 ou 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les

Encadrants actions communes (testeur Aftral)

réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie E conformément à la

Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan

réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS55099-JO/BO:02/03/2020)

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner -

Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée / Prérequis Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité

à lire et écrire le français.

Effectifs Mini: 4 / Maxi: 6

Modalités de rémunération Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT">https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT

Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

• www.cdfacfppa33.com

Contact

COÛT

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE	LA FURIVIATION :	
MODULES	Contenu	
Ier JOUR MATIN 3 H 30 Actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Accueil Réglementation : connaissances générales	t écurité de Version ianvier 2025

CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : RENOUVELLEMENT

'h	ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA	A FURIMATION:
	MODULES	Contenu
	1er JOUR APRES MIDI 3 H 30 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis Circuler en marche avant et arrière, en ligne droîte et en courbe, à vide ou en charge Maîtriser les trajectoires, la vitesse Sélectionner les rapports de boite de vitesse adaptés, en manuel et en automatique Utiliser correctement les dispositifs de freinage Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite Respecter les conditions de stabilité de l'engin Garantir la sécurité des piétons Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes Tenir compte des angles morts Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté Stationner et arrêter l'engin en sécurité Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque) Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock Vider la benne en sécurité Réaliser une tranchée Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste Réaliser un forage Approcher un talus Lever une charge simple ou complexe Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat Positionner les équipements en sécurité Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner Effectuer les opérations d'entretien journalier Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
	2 ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	2 ème JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique

ACACED: TRONC COMMUN

Objectifs généraux

OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES: CHIEN - CHAT - NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)

Objectifs opérationnels Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques.

Dates

Dates	Lieu de formation
	Blanquefort

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

formation

Organisation de la

Apports théoriques - Pédagogie participative - Un livret est remis de façon systématique au stagiaire

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation:

BLANOLIEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANOLIEFORT Cedex - Tél. 05 56 35 61 10

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED

QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux,

Seuil de réussite :

Mode d'évaluation • 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux

ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement

Enquête de satisfaction individuelle

Validation Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)

Public Visé Niveau d'entrée /Prérequis

Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future

Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport et sélection.

Un groupe de maximum de 20 stagiaires

Effectifs Modalités de rémunération

Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-

DOSSIER INSCRIPTION-ACACED 2025.pdf

COÛT **140 € par jour** - Autres : nous consulter

Mme DALINET Laurine

•www.cdfacfppa33.com

Contact

05 56 35 61 02 - contact.acaced@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site

Internet.

140

ACACED: TRONC COMMUN

ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA	FORMATION:
MODULES	Contenu
	Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants
1er JOUR	 Rôle et importance de la : température – ventilation/aération – lumière –
	hygrométrie sur la santé des animaux
MATIN	 Importance du nettoyage avant la désinfection. Quels désinfectants utiliser?
	Principe de la sectorisation et de la marche en avant
	Les différentes catégories d'aliments. La valeur nutritionnelle des aliments. Rôles des
	différentes catégories d'aliments. Présentation des besoins nutritifs de l'animal et
	choix de l'aliment pertinent
	 Identifier des repères intuitifs de l'état de forme d'un animal. Caractères
	morphologiques de l'animal obèse ou maigre, description des caractéristiques
	révélant une bonne assimilation de l'aliment. Spécificité en fonction de l'espèce : la
	note corporelle et la silhouette
	 Mode de distribution de l'aliment, l'état et le stockage des aliments.
	 Soins d'entretien et d'hygiène quotidien. Entretien du pelage, griffe, oreilles, etc.
	Signes générally de honne santé
	• Signes d'alerte lors d'une pathologie. Quelques gestes d'urgences.
	 Connaissances élémentaires en matière de premiers soins pour animaux de
	compagnie
	 Rôle de la vaccination – Importance de la vermifugation et du déparasitage – liste
	des mesures sanitaires générales
	 Signes d'alerte lors d'une pathologie. Quelques gestes d'urgences. Connaissances élémentaires en matière de premiers soins pour animaux de compagnie Rôle de la vaccination – Importance de la vermifugation et du déparasitage – liste des mesures sanitaires générales Connaissances élémentaires en matière de premiers soins pour animaux de
	compagnie, être capable d'élaborer une trousse de premiers secours
	 Définition du bien-être et stress de l'animal, des besoins affectifs de l'animal, ainsi que
	des tendances comportementales. Besoins fondamentaux. Être capable de répondre
	aux besoins physiologiques et psychologiques de l'animal
	Présentation des grands principes, acquisition par l'animal de son nouvel principe des journes animalys.
	environnement. Connaître les bases d'éducation des jeunes animaux
APRES-MIDI	• Référence aux articles du code rural L214-1 à 3
	Référence aux articles du code rural L214-1 à 3, L211-24 à 26 Assurance habitation pour les particuliers et contrats PC pour les professionnels
	Assurance habitation pour les particuliers et contrats RC pour les professionnels activité et hêtiments.
	activité et bâtiments
	• Réglementation sur l'identification : arrêté du 31 juillet 2012 L214-8 (vente,
	documents administratifs) L276-2 (échanges d'animaux) L 275-5 (âge minimum)
	CRPM: code de la consommation et code civil R214-30 (arrêté du 03 avril 2014,
	annexe 1, chapitre VI, registre)
	Les maladies contagieuses. Liste administrative catégorie I et II 100 5 1 005 in 1000 (1/1)
	• Loi n°99-5 du 06 janvier 1999 référence aux articles L211-22 du code rural
	• Loi n°99-5 du 06 janvier 1999 référence aux articles L211-24 du code rural
	• Réglementation qui vise toute personne transportant des animaux dans un but
	économique CAPTAV. Transport en avion et en voiture ; les textes de référence
	 Matériels et moyens de transport conçus pour limiter les risques de blessures, assurer
	la propreté, garantir des conditions d'ambiances adaptées
	• Références aux articles des textes de loi : l'arrêté du 3 avril 2014. Homologation des
	cages : tailles adaptées aux animaux transportés, matériaux utilisés veillant à ne pas
	blesser les animaux et faciliter leur nettoyage
	• Références aux articles des textes de loi : obligations pour un transport de moins de
	65 km, transport de courte durée, transport de longue durée. Aptitude des animaux
	au transport. Arrêté du 05 novembre 1996 et règlement CE 2005, etc.
	 Définition des risques pour l'animal et les personnes, mesures de précaution.



ACACED : CHIEN

Objectifs généraux

OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE : COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES : CHIEN - CHAT NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)

Objectifs opérationnels

Dates

Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques

Dates	Lieu de formation
	Blanquefort

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

formation

Encadrants

Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée: 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation:

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 Apports théoriques - Pédagogie participative - Un livret est remis de façon systématique au stagiaire

Organisation de la

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED

QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux,

Seuil de réussite :

Mode d'évaluation

- 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux
- ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement

Enquête de satisfaction individuelle

Validation Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)

Public Visé

Niveau d'entrée /Prérequis **Effectifs**

Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future

Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale,

comportement, droit, transport et sélection.

Un groupe de maximum de 20 stagiaires

Modalités de rémunération

Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur

Modalités d'inscription

COÛT

Contact

Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-

DOSSIER INSCRIPTION-ACACED 2025.pdf

140 € par jour - Autres : nous consulter

•www.cdfacfppa33.com

Mme DALINET Laurine

05 56 35 61 02 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

ROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA	FORMATION:
MODULES	Contenu
1 ^{er} JOUR MATIN	 Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants. Normes et articles de lois relatifs à l'aménagement des hébergements en fonction de l'effectif. Entretien des locaux d'hébergement et les méthodes d'élimination (fosses septiques et compostages). Comparaison en tenant compte des facteurs coûts, résistance à l'usage et facilité d'usage. Les règles et l'importance de l'adaptation quantitative et qualitative de l'alimentation en fonction de l'espèce, de l'âge, de l'état physiologique, de l'activité, des différents animaux. Les étiquettes d'aliments : composition moyenne, besoins en matière et en énergie, ingrédients, digestibilité. Les risques d'une ration ménagère mal conçue. La consommation en eau en fonction de l'alimentation distribuée, du stade physiologique et de l'activité. Pouvoir légender un schéma, et citer le rôle des différentes parties des appareils reproducteurs mâle et femelle. Connaitre les périodes, durée, variations et signes. Le cycle sexuel chez la chienne. La stérilisation médicale et chirurgicales. Les avortements naturels et thérapeutiques. Le moment optimum de la fécondation. La saillie naturelle. La saillie artificielle. La surveillance de la gestation. Le déroulement normal de la gestation. Soins post-nataux. Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration). Description des principales maladies infectieuses, parasitaires chez le chien. Les troubles de l'appareil digestif. Les plaies superficielles, grave et hémorragiques. Les signes cliniques décelables et la
APRES-MIDI	 conduite à tenir en cas de fractures. L'importance des apprentissages dans le comportement du chien. Les règles de hiérarchie, de vie sociale et le langage des chiens. Le respect des besoins vitaux, et de ses codes sociaux. Les étapes cruciales au bon développement et à l'apprentissage du chiot. Règlementation relative à l'identification des chiens. Maladies réputées légalement contagieuses. Loi contre la divagation des animaux. Détailler les 10 groupes de chiens et leurs caractéristiques, citer les démarches d'enregistrement d'un animal dans un livre généalogique. Rappeler les rôles des différents organismes de la cynophilie SCC et FCI. Faire la relation, cause et origine, mode de détection et conséquences. La transmission des caractères héréditaires. Mettre en évidence l'intérêt des applications de la génomique dans la sélection. Bilan et évaluation de la formation à partir d'un questionnaire de satisfaction des stagiaires et d'un tour de table

Objectifs généraux

OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES : CHIEN - CHAT -**NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)**

Objectifs opérationnels

Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques

Dat	Lieu de formation	
		Blanquefort

Version janvier 2025

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Organisation de

la formation

Mode

d'évaluation

Dates

Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED **Encadrants**

QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux,

Seuil de réussite :

60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux

ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement

Enquête de satisfaction individuelle

Validation Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)

Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future

Niveau d'entrée /Prérequis

Public Visé

Effectifs

Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale,

comportement, droit, transport et sélection.

Un groupe de maximum de 20 stagiaires

Modalités de rémunération

Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur

Modalités d'inscription Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-

DOSSIER INSCRIPTION-ACACED 2025.pdf

COÛT 140 € par jour - Autres : nous consulter

www.cdfacfppa33.com

Mme DALINET Laurine

Contact **05 56 35 61 02** - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

MODILLEC	A FORMATION:	
MODULES	Contenu	
1 ^{er} JOUR MATIN	 Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants Chapitre 1^{er} Annexe I de l'arrêté du 3 avril 2014 : installations des établissements Liste des méthodes Présentation des différents types de litières, équipement enrichissement du milieu de vie : Annexe II Chapitre II arrêté du 3 avril 2014 Régime alimentaire – quantité d'aliment par jour en fonction du poids de l'animal et de son état physiologique (chat, chaton, chat âgé) Présentation de l'appareil génital mâle et femelle du chat Définition du proestus, de l'œstrus et du metoestrus Définition de la castration ovariectomie, de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation Définition de l'accouplement, notions nécessaires, signes de complication pendant la mise bas Liste des soins nécessaires au bien-être des chatons et de la mère Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration) Liste des maladies, symptômes, mode de transmission, prévention et traitement Liste des principales urgences, symptômes, les moyens de prévention, les gestes à 	
APRES-MIDI	 Liste des maladies, symptômes, mode de transmission, prévention et traitement Liste des principales urgences, symptômes, les moyens de prévention, les gestes à connaître et à éviter Période prénatale, période néonatale (réflexes primaires), période de transition et période de socialisation (sevrage alimentaire, propreté, capacité sensori-motrices, mode de communication) Présentation de l'organisation sociale, défense et rôle territoire du chat, interactions homme-animal, acceptation des congénères Le respect des besoins vitaux et de ses codes sociaux Les étapes cruciales au bon développement du chaton Caractère obligatoire de l'identification (article L212-10 du code rural): présentation des acteurs de l'identification et méthode: puce électronique, tatouage Définition des dangers sanitaires de 1ère et 2ème catégorie. Mise en œuvre de mesures de prévention, surveillance et/ou lutte obligatoire Standard de races: taille, mensurations, poids, robe, etc.; regroupement des races Regroupement des races par type morphologique: bréviligne, semi-cobby, semiforeign, foreign, oriental Rôle et missions du LOOF (Livre Officiel des Origines Félines), déclaration de saillie et de naissance, demande de pedigree Espérance de vie du chat, liste des maladies ou tares héréditaires. Définition de la consanguinité, utilisation de la consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande co	

ACACED: AUTRES ESPÈCES

Objectifs généraux

obtenir l'acaced (attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques. elle se réfère aux catégories d'animaux suivantes : chien - chat - nouveaux animaux de compagnie (nac)

Objectifs opérationnels Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques

Dates Lieu de formation Blanquefort

Dates

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Modalités

Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire

Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Organisation de la formation

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED

QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux,

Seuil de réussite :

Mode d'évaluation

- 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux
- ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement

Enquête de satisfaction individuelle

Validation

Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)

Public Visé

Effectifs

Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future

Niveau d'entrée /Prérequis

Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale,

comportement, droit, transport et sélection.

Un groupe de maximum de 20 stagiaires

Modalités de rémunération

Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur

Modalités d'inscription Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-

DOSSIER INSCRIPTION-ACACED 2025.pdf

COÛT 140 € par jour - Autres : nous consulter

Mme DALINET Laurine

05 56 35 61 02 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

www.cdfacfppa33.com

Contact

146

ACACED: AUTRES ESPÈCES

MODULES	Contenu
1 ^{er} JOUR MATIN	 Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants Chapitre 1er Annexe I de l'arrêté du 3 avril 2014 : installations des établissements Liste des méthodes (ex : lagunage, fosse septique, compost, etc.) Présentation des différents types de litières – équipement – enrichissement du milieu de vie – Annexe II arrêté du 3 avril 2014 Régime alimentaire – quantité d'aliment par jour en fonction du poids de l'animal et de son état physiologique (lapin, cochon d'Inde, furet, rat / souris, gerbille, chinchilla, perruche, canari, poisson) Reproduction des oiseaux – exemple œuf de poule
APRES-MIDI	 Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration): lapin; cochon d'Inde; furet; rat / souris; gerbille; hamster; chinchilla; perruche; canari; poisson Vaccination furet et lapin, traitement vermifugation et prophylaxie anticoccidien Éthologie – signes spécifiques à chaque espèce: lapin, cochon d'Inde, furet, rat / souris, gerbille, chinchilla, perruche, canari, poisson Différents type d'identification, les oiseaux, le furet. La sélection en élevage Bilan et évaluation de la formation recueil des impressions des stagiaires et des applications qu'ils pensent pouvoir mettre en œuvre dans leurs situations professionnelles

Version janvier 2025



SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE

Objectifs généraux

MAÎTRISER LE FONCTIONNEMENT ET LE PARAMETRAGE DES BARRES DE GUIDAGE SATELLITE AFIN D'EXTRAIRE LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES TRAVAUX REALISES SUR LE DOMAINE VITICOLE

Objectifs opérationnels

Dates

Modalités

- Le principe de l'agriculture de précision
- Le fonctionnement des barres de guidage satellite
- Paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du vignoble
- Enregistrer des parcelles d'une exploitation dans une barre de guidage
- Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés en vue de la traçabilité

Dates	Lieu de formation	
Nous consulter	Montagne	

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA-Handicap: Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05

christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE: 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél: 05 57 40 03 09

- Horaires: 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE – ou le cas

échéant, des partenaires pour les actions communes

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Attestation de compétences & Attestation de fin formation

Salariés d'exploitations agricoles, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se

perfectionner - Autres statuts : nous consulter

PERMIS B (selon condition)

Mini: 4 / Maxi: 8

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-

content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx

Nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - <u>fcc.cfppa@formagri33.com</u>

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Organisation de la formation

Partenariat avec TELESPAZIO,

spécialiste de l'aéronautique

Encadrants

Mode d'évaluation

Validation

Public Visé

Niveau d'entrée / Prérequis Effectifs

Effectifs

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

Cout

Contact

www.cdfacfppa33.com





SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Les principes de l'agriculture de	3h30	Connaître les principes de l'agriculture de précision, les nouvelles technologies embarquées Se remémorer les consignes et règles de sécurité	Les différents systèmes et leurs commandes selon les barres de guidage satellite Les consignes et règles de sécurité
	précision	3h30	Le fonctionnement des barres de guidage satellite	Découverte de la barre de guidage et de ses différentes fonctionnalités
	Paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du	3h30	Savoir paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du vignoble	Exercices avec réglages simples avec analyse points forts points faibles de chacun
ΠΠ	vignoble	3h30	Optimisation les réglages de la barre de guidage	Mise en situation de réglages plus complexes avec analyse points forts points faibles de chacun
Conte	Enregistrer des parcelles dans une barre de guidage	3h30	Les fonctionnalités de la barre de guidage pour enregistrer les parcelles	Découverte de la procédure d'enregistrement
		3h30	Enregistrer, réutiliser des parcelles sur la barre de guidage Repérer, analyser et corriger les anomalies	Mise en situation d'enregistrement de parcelle avec analyse points forts points faibles de chacun
	Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés	3h30	Les fonctionnalités de la barre de guidage pour extraire les rapports d'activité	Découverte de la procédure d'extraction des rapports d'activité des travaux réalisés
	Protocole d'hygiène	2h30	Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés sur la barre de guidage Repérer et analyser les anomalies	Mise en situation d'extraction des rapports d'activité avec analyse points forts points faibles de chacun
	Evaluation / bilan	1h	Evaluer la formation et les acquis des stagiaires	Retour d'expérience et analyse des évaluations pour mise en évidence des points de progression 149

Les CDFA* et le CFPPA* Agricole de la Gironde sont 2 centres constitutifs de l'EPLEFPA** Bordeaux Gironde aux côtés des 3 lycées agricoles et 3 exploitations agricoles (Blanquefort - Bommes - Montagne) qui présentent

- une offre de formations de proximité sur 7 sites girondins
- et des actions sur mesure en entreprise (intra-entreprise).

Les formations longues en alternance sont réalisées en centre et sur l'entreprise. Ces formations qualifiantes permettent de se diplômer, du CAP/BPA à ingénieur, dans des domaines diversifiés. Des dispositifs de découverte des métiers sont également proposés pour les personnes en voie de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, les formations courtes destinées au perfectionnement ou à l'initiation permettent le développement des compétences des demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprise ; qu'elles soient issues du catalogue de formation inter-entreprises ou créées à la carte.

- *Centre Départemental de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
- ** Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Une École de conduite



- L'entretien (premier niveau et soudure) dans les règles de sécurité
- L'agriculture durable et l'éco-conduite
- La conduite assistée par ordinateur
- Le CERTIPHYTO (CIPP)
- Le SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
- La soudure

grandeur nature

Pour former des demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise

Un plateau d'évolution nouvellement créé permet la conduite en toutes saisons.

La formation vise :

EXPERT RECONNU SUR LES CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Plus de 25 ans d'expérience

Un public varié: salariés, exploitants, demandeurs d'emploi, demandes individuelles, entreprises

DOMAINES DE FORMATION

- viticulture-œnologie
- viticulture de précision
- agroéquipements, machinisme, conduite d'engins
- jardins-espaces verts, aménagements paysagers
- tonnellerie
- installation agricole
- conchyliculture
- palefrenier-soigneur & santé animale
- travaux de la cave

PARTENAIR ES

ORGANISMES PARITAIRES COLLECTIVITÉS **TERRITORIALES**

Conseil Régional Nouvelle

Aquitaine

Conseil Départemental de

la Gironde

Municipalités

Associations d'insertion

Organismes de formation

partenaires tels que

l'AEROCAMPUS,

TELESPAZIO, entreprises

du secteur agricole et para

agricole.....

S'ENGAGE À

1-Répondre dans les 5 jours ouvrés (contact et/ou rendez-vous), à toute demande d'analyse personnalisée des besoins en formation

Accueil individualisé par un conseiller garanti (sauf dispositifs relevant des informations collectives)

2-Assurer les missions du centre par du personnel compétent et formé 30 % mini. des agents en formation par an

3-Réaliser des formations de qualité Plus de 80 % de réussite aux certifications (titres, diplômes, certificats)

4- Proposer un accès WIFI et YPAREO à l'ensemble des stagiaires dont la formation excède 200H

5- Améliorer nos pratiques à partir de l'écoute des stagiaires

- mesurer la satisfaction sur l'ensemble des formations
- assurer 80 % de satisfaction globale mini
- communiquer ces éléments aux usagers externes/internes.

ENGAGEMENTS QUALITE SES

Version janvier 2025

QUI EST CONCERNÉ, ET QUELLES DÉMARCHES ?

Dans le cadre des actions de formation interentreprises inscrites au Guide Régional, le OCAPIAT autorise sous condition le financement de ces actions de formation.

<u>Public concerné</u>: À l'initiative de l'employeur, les formations interentreprises peuvent être suivies par tous les salariés quelles que soient la nature de leur contrat de travail (à l'exception des contrats d'apprentissage) et leur ancienneté dans l'entreprise.

Conditions d'accès : Peuvent accéder aux actions de formation du guide régional :

- Les salariés d'entreprises agricoles de moins de 50 salariés à jour de leur cotisation OCAPIAT
- Pour les salariés d'entreprises agricoles de plus de 50 salariés ou toutes les autres entreprises, merci de prendre contact avec le CFPPA de la Gironde, pour que l'on essaie de trouver une solution

Les heures de formation réalisées dans ce cadre sont effectuées sur le temps de travail et la rémunération est maintenue par l'employeur

Au-delà de 3 inscriptions, merci de vous rapprocher de nous pour que l'on étudie ensemble vos besoins, et que l'on essaie de trouver avec vous la réponse la plus adéquate.

<u>Prise en charge pour les entreprises agricoles de moins de 50 salariés relevant d'Ocapiat à jour de leur cotisation</u>: Les coûts pédagogiques sont réglés directement par OCAPIAT au CFPPA.

DÉMARCHES D'INSCRIPTION À ENTREPRENDRE :

L'EPLEFPA DE BORDEAUX GIRONDE s'est associé dans le cadre de l'offre Catalogue OCAPIAT à l'EPLEFPA DE SAINTONGE CFAA 17 et à l'EPLEFPA DE PAU MONTARDON.

Pour les entreprises agricoles de moins de 50 salariés relevant d'OCAPIAT, merci d'inscrire vos salariés directement sur le site d'OCAPIAT en cliquant sur les liens ci-dessous :

Pour les formations viticoles et en agroéquipement :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

Pour les Certiphyto et les formations en paysage

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003

Pour la formation en sécurité « Prévenir les TMS » :

https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=64691.005

Vous pourrez alors voir les formations (programmes) et accéder aux sessions pour inscrire vos salariés.

- Pour les Certiphyto, ajouter la photocopie recto-verso de la carte d'identité du stagiaire
- Et pour les Renouvellements Certiphyto, la photocopie de la carte Certiphyto en cours de validité
- Pour les autres entreprises ou demandes individuelles, merci de remplir la fiche d'inscription du CFPPA et nous la retourner scannée par mail



https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx



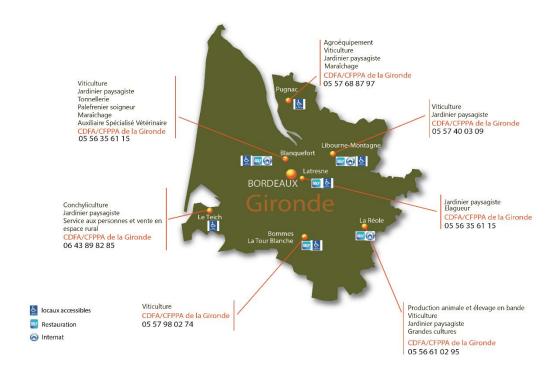
SERVICE DÉVELOPPEMENT ET SITES SONT PRÉSENTS SUR CHAQUE TERRITOIRE POUR ÊTRE A VOTRE ECOUTE

information sur les formations & inscription pour la formation de salariés

05.56.35.61.10

fcc.cfppa@formagri33.com





Le CFPPA DE LA GIRONDE est un centre constitutif de : L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

87 Av. du Général de Gaulle – CS 90113 - 33295 Blanquefort Cedex - Tel. 05 56 35 61 10 - fax : 05 56 35 61 00

@: cfppa.blanquefort@educagri.fr - https://www.cdfacfppa33.com